Case FRC 1764 FRC2 11183

CONVENTION NATIONALE.

COMPTE RENDU
A LA
CONVENTION NATIONALE

De la mission des Représentans du Peuple à l'armée des Alpes, Dubois-Crancé & Gauthier, depuis le 3 mai jusqu'au 12 octobre 1793 (vieux style) *l'an second de la République française, une & indivisible.*

Par DUBOIS-CRANCÉ.

IMPRIMÉ PAR ORDRE DE LA CONVENTION NATIONALE.

« Il est des représentans fidèles qui ont traversé le
» torrent révolutionnaire sans être souillé d'aucune
» fange aristocratique, & sont arrivés purs sur le
» rivage ».

Chénier, rapport à la convention sur le Jeu-de-Paume de Versailles, du 7 brumaire, l'an second de la République.

CITOYENS, NOS COLLÈGUES,

LA mission dont vous nous avez chargés, paroissoit n'avoir pour objet que de surveiller l'état des places fron-

THE NEWBERRY LIBRARY

tières des Alpes, la conduite des agens civils & militaires de l'armée & ses besoins.

Effectivement, ces détails étoient immenses, sur une chaîne de montagnes hérissées d'obstacles, & où l'armée, composée de soixante bataillons & quelques escadrons, occupoit quatre-vingts lieues d'espace, de manière que les compagnies mêmes de chaque bataillon étoient divisées, & postées sur des rochers presqu'inaccessibles.

Nous avons parcouru ces différens postes autant que les circonstances l'ont permis ; nous avons visité le Chablais, le Faussigny, le Saint-Bernard & le Mont-Cenis ; par-tout nous avons scrupuleusement vérifié les magasins, les hôpitaux ; par-tout nous avons ramené les esprits égarés par les Gorsas & les Brissot ; nous avons inspiré aux soldats l'amour des vrais principes de la liberté, de l'égalité, l'horreur des despotes & des fédéralistes.

Mais nous n'avons pas tardé à nous appercevoir que cette partie importante de notre mission n'étoit qu'un accessoire dans la carrière d'intrigues, qui se développoit sous nos pas, & nous fûmes bientôt obligés de compter les Piemontois & les Autrichiens presque pour rien, & de nous occuper essentiellement à prévenir ou détruire les troubles de l'intérieur.

Nous avions pressenti ce danger, à notre passage à Lyon ; nous avions jugé toute l'importance de conserver la tranquillité d'une ville puissante, chef-lieu depuis long-temps de l'aristocratie, & qui étoit l'entrepôt des magasins de tout genre destinés pour la défense des frontières des Alpes & des Pyrénées, de sorte que pour livrer à l'ennemi trois armées & vingt départemens, il suffisoit aux malveillans de se rendre maîtres de l'entrée & de la sortie de Lyon. Cette cité est par ce motif la véritable clef du midi.

Vous savez tous, citoyens, les mouvemens sourds

qui agitoient cette ville : trois de nos collègues, Legendre, Bazire & Rovère y avoient été députés & n'avoient pu y réchauffer le patriotisme ; les bons sans-culottes vinrent nous déclarer leurs inquiétudes ; nous prîmes notre parti ; nous requimes les corps administratifs de se réunir tous en notre présence, à l'hôtel commun en séance publique, & là, après deux jours de discussion, ils prirent à l'unanimité un arrêté que nous avons rédigé ensuite.

Cet arrêté révolutionnaire fut porté de suite à la Convention par des commissaires pour obtenir son approbation, & s'il l'eût obtenue même avec des modifications, il sauvoit le midi sans secousse ; mais la Convention n'étoit pas alors révolutionnaire : l'arrêté fut repoussé, & son défaut d'exécution a occasionné la révolte du 29 mai.

Après un séjour à Lyon, de trois fois 24 heures, nous partîmes pour Chambery : Kellermann étoit alors en présence de la Convention pour y rendre compte de sa conduite, & nous trouvâmes, pour chef provisoire de l'armée des Alpes, le général Dornac, & Dumuy pour général divisionnaire ; nous témoignâmes au comité de salut public des inquiétudes à ce sujet.

Chambery passoit pour le chef-lieu du patriotisme du Montblanc. Effectivement ce département, presque partout livré à un sordide intérêt & abruti par l'habitude de ses chaînes & du fanatisme, renfermoit un bien petit nombre de patriotes ; les lois françaises y étoient inconnues, les assignats conspués, & dans le fond des vallées nos volontaires n'auroient pas trouvé un œuf pour 5 l. ; à Moutiers nous avons offert un assignat de 50 sols à un mendiant qui l'a refusé ; toutes les auberges étoient fermées en Tarentaise & en Maurienne, & nous devons à la vérité de dire que les troupes ont souffert sans murmurer toutes les privations les plus pénibles, & sans qu'un

ſeul habitant de ces contrées ait eu à ſe plaindre d'aucune violation.

Maintenant que les Piémontois ont été repouſſés au-delà des monts & que les naturels du pays ont été punis de leur connivence avec ces hordes d'eſclaves, il faut eſpérer que nos collègues, Dumas & Simon, trouveront plus de facilité pour rétablir la circulation des denrées, & les mettre en équilibre avec les moyens du peuple & du ſoldat; ils ſeront aidés par les habitans de Carrouge qui, toujours fidèles à la République, n'ont jamais ceſſé d'être à la hauteur de la révolution : il y a auſſi à Annecy, à Rumilly des reſſources pour la propagation des principes ; Chambery même va bien aujourd'hui : il s'y trouve des hommes fort éclairés, & la République françaiſe ne contient pas dans ſon ſein un citoyen qui nous ait paru plus digne d'elle que Fabre Buiſſon, procureur-général-ſyndic du département; mais au moment de notre arrivée, la portion du peuple qui ſe ſentoit portée vers le patriotiſme étoit égarée par cette foule d'agens que Briſſot & Roland avoient multipliés dans les armées & les départemens : on n'y parloit que de la vertu de Briſſot, & de l'horreur qu'inſpiroient les Maratiſtes, la Montagne ; les Jacobins étoient en exécration. Un nommé Mauras, chef de l'adminiſtration des hôpitaux & ſes acolytes, infectoient la tribune de la ſociété populaire de leurs principes feuillantins ; ils avoient rendu odieux les repréſentans du peuple Hérault & Simon, qui nous avoient précédés ; ils tentèrent de nous faire perdre auſſi l'eſtime & la confiance publique, mais la ſévérité de nos principes, la fermeté de notre conduite leur en imposèrent du moins pendant le temps de notre ſéjour.

Nous écrivions tous ces détails, le 22 mai, au comité de ſalut public de la Convention nationale.

Nous avions laissé à Lyon un comité de salut public dont les membres avoient été choisis par tous les corps administratifs réunis. Ce comité nous faisoit part de ses inquiétudes; nous l'encouragions à lutter avec force & sagesse contre l'aristocratie. Enfin, il nous écrivit, le 25 mai, une lettre pressante sur les dangers qui menaçoient cette ville.

Nous requîmes à l'instant le général de fournir à Nioche & Gauthier, nos collègues, qui se rendoient à Lyon pour y faire respecter la loi & rétablir l'ordre, deux bataillons & un escadron de dragons avec l'adjudant-général *Doyen*, pour commander. *Albitte* & *Dubois-Crancé* partirent pour visiter la Tarentaise, & à leur retour ils donnèrent connoissance au comité de leur situation & de leurs inquiétudes.

A ce moment, nous reçûmes de *Chepy*, envoyé par le ministre des affaires étrangères à Genève, une lettre qui annonçoit qu'un parti dans Genève paroissoit disposé à recevoir garnison suisse, & que les émigrés faisoient des mouvemens du côté de Berne. Le bruit public nous apprit, le 30, que, dans le jour précédent, il y avoit eu à Lyon une action très-vive entre les citoyens de cette ville, à la suite de laquelle les patriotes avoient succombé, & nos collègues Nioche & Gauthier avoient été mis en arrestation. Nous prîmes le parti de requérir le général Dornac de nous fournir douze bataillons, quatre escadrons & vingt pièces de position, avec un général pour les commander & aller de suite attaquer Lyon. Cette force devoit suffire alors. La réquisition eut son effet & les ordres partirent. Dans la nuit du 30, nous dépêchâmes un courier au comité de salut public. Le premier juin, nous écrivîmes à Lyon trois lettres pour obtenir la liberté de Nioche & Gauthier, & nous partîmes pour Grenoble.

Kellermann y arriva le 3 juin, avec nos deux collègues. La Convention nationale avoit rendu sa confiance à ce

général, & il nous parut que ſon influence avoit beaucoup contribué, lors de ſon paſſage à Lyon pour rejoindre l'armée des Alpes, à faire rendre la liberté à nos collègues Nioche & Gauthier, qui n'avoient pas renoncé à toute eſpérance d'éteindre ce premier ferment de guerre civile dans Lyon. On verra dans la ſuite que Robert Lindet, membre du comité de ſalut public, envoyé à Lyon après les évènemens du 29 mai, avoit auſſi cet eſpoir : nous ne le partageâmes pas ; mais les circonſtances ayant un peu changé, nous arrêtâmes qu'avant de donner ſuite au mouvement des troupes, Nioche ſe rendroit auprès de la Convention nationale, pour y rendre compte des évènemens de la journée du 29 mai : il partit le 3 juin. Son rapport a été imprimé & diſtribué aux membres de la Convention nationale. Elle porta, avant ſon arrivée, un décret qui paroiſſoit déſapprouver nos meſures, puiſqu'il nous défendoit de dégarnir les frontières. On verra, par différentes proclamations, que les Lyonnais firent, combien ils tirèrent adroitement avantage des diſpoſitions de ce décret. Nous déterminâmes de ſuſpendre tout préparatif militaire & de nous borner à la plus exacte ſurveillance. Les lettres écrites au comité de ſalut public prouvent notre exactitude à le tenir *informé*, nonobſtant la difficulté des correſpondances & leur interruption totale par la poſte ; car les Lyonnais ont ouvert, après la journée du 29 mai, les lettres qui nous étoient adreſſées, & n'ont laiſſé paſſer que celles qui ne pouvoient tendre à contrarier leurs projets.

Une nouvelle ſcène ſe préparoit. Les intrigans qui avoient fait perdre à la République le fruit de ſes victoires, en fondant toutes nos reſſources dans la Belgique, qui nous avoient fait déclarer la guerre à toute l'Europe, & mis hors d'état de la ſoutenir ſur aucun point ; ces hommes qui, après avoir défendu de tous leurs moyens Capet & ſa race infernale, ont vu s'écrouler ſur eux les débris du trône, &

ont touché au moment d'en être écrasés, revenus de leur stupeur, ont eu l'audace de vouloir partager les dépouilles sanglantes du tyran. Habiles dans la connoissance des passions qui agitent les hommes, profitant astucieusement de ce sentiment naturel d'orgueil qui gangrène tous les corps, ils liguèrent entr'eux les chefs d'administration, leur persuadèrent qu'ils pouvoient & devoient se constituer en représentans immédiats du peuple, s'emparer des rênes du gouvernement & former autant de républiques que de chefs-lieux de département. Ces républiques, à la vérité, devoient se fédérer, se lier par un congrès général; mais les membres de ce congrès, choisis par les administrateurs de chaque département & parmi eux, ne devoient former qu'un bureau d'agence générale, subordonné aux décisions particulières & souveraines de chaque co-état; c'étoit d'ailleurs un cercle dans lequel devoient toujours rouler les mêmes hommes guidés par un intérêt de corps, où quelques individus, quelques familles privilégiées devenoient tout, & le peuple rien. Mais il falloit détruire la Convention nationale, ce point d'unité, conservateur des droits & de la souveraineté du peuple, le plus grand des obstacles à leur perverse ambition. Aussi les intrigans s'attachèrent-ils à calomnier Paris & les meilleurs patriotes, à la tribune, dans les journaux & dans toutes leurs lettres particulières, parce qu'anéantir Paris, enlever la Convention de Paris, c'étoit priver la nation du grand ressort d'esprit public qui a maintenu la revolution, c'étoit assurer la majorité à la corruption, c'étoit rétablir le règne de la tyrannie.

Les coquins avoient dénoncé depuis long-temps comme *maratistes* tout ce qui étoit attaché aux vrais principes; ils outrèrent encore davantage leurs calomnies. Déja Bordeaux, Toulouse, Nîmes, Montpellier, Marseille même, cette ville jadis si républicaine, avoient détruit les clubs populaires, incarcéré les patriotes; Lyon venoit de les

aſſaſſiner, & à Paris les Jacobins, les Cordeliers, la Montagne de la Convention, étoient voués au fer des aſſaſſins.

Rappelez-vous, citoyens, l'eſpèce de frénéſie avec laquelle ces intrigans ſaiſirent un ſoir la motion de Collot-d'Herbois, de n'envoyer dans les départemens que des hommes de la montagne, comme ils voulurent forcer le préſident de mettre aux voix cette motion; rappelez-vous que le préſident (c'étoit Dubois-Crancé) leur répondit: *on vous a donc promis de les aſſaſſiner.* Eh bien! oui, on l'avoit promis; on devoit à-la-fois ſaint-barthelemiſer par-tout les patriotes; & ce qu'il y a de plus horrible, c'eſt que ç'eût été au nom de la loi, car le tocſin eût ſonné de la tribune même de la Convention, ſouillée depuis ſi long-temps par les monſtres qui l'avoient envahie. Guadet avoit déja levé le maſque & déclaré la guerre aux montagnards.

La journée du 31 mai changea la face des affaires, & les ſans-culottes de Paris encore une fois s'immortaliſèrent; mais les fédéraliſtes avoient trop bien préparé leurs intrigues pour abandonner ſitôt leur complot; ils avoient prévu le cas où leur parti ſuccomberoit dans Paris; les conſpirateurs avoient d'avance donné le mot d'ordre dans tous les départemens; des commiſſaires les avoient ſecrètement parcourus, la marche fut uniforme; par-tout on fit aſſembler tous les corps, on ſe ligua avec les ariſtocrates, ſous le nom d'aſſemblée de ſections; & ce qui eſt très-remarquable, on prêta *littéralement* le même ſerment dans tous les départemens à-la-fois; on provoqua les aſſemblées primaires; on déclara que la Convention n'étoit pas libre; on méconnut les décrets rendus & à rendre depuis le 31; on eſſaya de mettre en mouvement des forces départementales; on oublia le danger des frontières pour marcher contre les

anarchistes. Il sembloit que tous les ennemis de la liberté fussent à Paris, & que les Cobourg, les Frederic fussent les auxiliaires des honnêtes gens se disant républicains; il sembloit que le bonheur de la France fût attaché au sort de Brissot & de ses adhérens ; tout ce qui n'étoit pas Brissotin, Girondiste, étoit dénoncé, incarcéré comme scélérat.

C'est au commencement de cet orage que nous sommes arrivés à Grenoble : nous y trouvâmes les esprits égarés, des administrateurs perfides, qui, depuis leur installation, avoient déserté la société populaire, s'y étoient réintégrés, se relayoient à la tribune & préparoient l'esprit du peuple à des evénemens astucieusement combinés & dont ils avoient seuls le secret.

Nous fîmes comme à Chambery : nous combattîmes, avec toute l'énergie dont nous étions capables, l'exécrable systême qui prédominoit ; nous nous declarâmes montagnards ; nous développâmes nos principes, démasquâmes l'hypocrisie de nos adversaires. Le peuple nous écoutoit, nous applaudissoit ; mais il applaudissoit aussi ses ennemis, trop adroits pour se montrer tels à découvert, & la lutte fut quelque temps indécise. Enfin, arriva la nouvelle de la journée du 31 mai & des évènemens subséquens.

Aussitôt les sections furent convoquées, les aristocrates y dominèrent ; & tous les corps constitués réunis en une seule assemblée, avec les présidens & secrétaires des sections, s'emparèrent, dans ce qu'ils appeloient une grande crise, de la représentation populaire.

Il nous fut d'abord impossible d'arrêter le torrent ; la barque que vous nous aviez confiée se trouvoit dans un tourbillon, le gouvernail nous échappoit, & nous allions être arrêtés & traduits à Lyon, sous prétexte de sûreté, à Lyon où nos têtes étoient à prix ; à Lyon, où le peuple égaré & furieux de la me-

nace que nous avions faite de marcher sur lui, nous eût mis en lambeaux.

Nous échappâmes à ce danger, parce que plusieurs des administrateurs de Grenoble se soulevèrent à cette proposition, & menacèrent d'ouvrir les fenêtres de la salle & d'annoncer au peuple que l'on conspiroit contre la patrie; on étoit assemblé à huis-clos, il étoit minuit: on poussa l'audace jusqu'à porter sur le bureau la carte de France, & prouver géographiquement que le Midi pouvoit se passer du Nord.

Quelques bons citoyens s'élevèrent avec indignation une seconde fois & rompirent la séance; mais il n'en avoit pas moins été arrêté que l'on publieroit dans tout l'Isère l'opinion de l'assemblée sur les événemens du 31, & que l'on convoqueroit les assemblées primaires à l'effet d'envoyer à Grenoble un député de chaque canton pour délibérer sur les moyens de sauver la patrie.

On avoit préparé l'esprit des campagnes à ce grand mouvement; on s'étoit occupé d'avance à associer dans l'opinion les montagnards patriotes avec les rebelles de la Vendée, il falloit motiver la levée d'une armée départementale. On avoit député à Lyon sous le motif apparent de ramener cette ville aux principes & de lui faire accepter nos propositions; mais les lettres de ces députés nous ont convaincus qu'ils avoient, au moins de la part de quelques meneurs, une mission bien différente, car ils étoient chargés de fraterniser avec les autorités en rebellion, & de se procurer, à tel prix que ce fût, des armes à Saint-Etienne. Cependant lorsque nous eûmes dessillé les yeux au peuple & pu faire arrêter quelques membres gangrenés de l'administration de l'Isère, on trouva dans les magasins de cette administration près de 1500 fusils, & l'armée en étoit dé-

pourvue : on trouva des bas, des culottes, des habits neufs & 1500 paires de souliers, tandis que toute l'armée étoit nus-pieds. Pendant ce temps l'on nous annonçoit une invasion prochaine des Piémontois, on nous donnoit des inquiétudes sur l'opinion de Genève & les mouvemens des Suisses; nous savions que les campagnes du Mont-Blanc étoient fanatisées, déja il y avoit eu des insurrections.

L'armée étoit travaillée par les libelles girondins qui y pleuvoient sans qu'on pût savoir d'où ils venoient, tandis que les Bulletins même de la Convention ne nous arrivoient pas.

Nous fîmes à l'armée des proclamations énergiques & purement républicaines, nous écrivîmes au gouvernement de Genève avec franchise, nous lui rappelâmes, pour le tranquilliser, le décret qui déclare que les Français n'entendent point s'immiscer dans le gouvernement des autres peuples, nous lui donnâmes la garantie de notre loyauté.

Après nous être occupés du dehors & des frontières, nous nous empressâmes d'éclairer le peuple qu'on égaroit sur les évènemens du 31; nous fîmes colporter dans toutes les campagnes de l'Isère tous les renseignemens les plus véridiques & les proclamations les plus patriotiques sur ces évènemens; nous combattîmes toutes les absurdités que le département de l'Isère publioit avec profusion, & envoyoit officiellement jusque dans tous les bataillons. Nous avions l'œil constamment fixé sur Lyon, qui par son hypocrisie corrompoit tous ses alentours.

Lindet, notre collègue, avoit été envoyé dans cette ville; il parut lui-même trompé par cette hypocrisie, il nous témoigna de l'inquiétude sur toute démarche offensive de notre part; mais ses pouvoirs, son caractère étoient méconnus, & son opinion pouvoit être attribuée à l'ex-

extrême surveillance qu'exerçoient à son égard les autorités dominatrices de Lyon.

Kellermann étoit allé à Nice concerter ses opérations militaires avec le chef de l'armée d'Italie.

Son successeur par intérim, Dornac, toujours infirme, nous parut influencé par les corps administratifs de l'Isère; ils lui signifièrent de n'obéir qu'à leurs réquisitions, & s'il n'obtempéra pas, du moins il nous laissa l'inquiétude qu'il pourroit le faire : nous prîmes le parti de le suspendre provisoirement de toute fonction, & nous en informâmes le comité de salut public.

Il n'existoit pas alors un seul général de brigade dans l'armée des Alpes; nous étions placés entre la guerre civile & celle des frontières, & nous avions la certitude d'avoir quatre corps d'armée à mettre incessamment en pleine activité; nous en écrivîmes au comité de salut public & au ministre, mais inutilement; forcés alors par les circonstances, nous fîmes exécuter la loi sur les remplacemens provisoires & nous cherchâmes les officiers les plus patriotes & les plus éclairés pour suppléer au déficit monstrueux qui existoit depuis plus de six mois.

Cependant les corps administratifs avoient convoqué les assemblées primaires : leur premier soin fut de faire approuver leur conduite par les délegués de ces assemblées; ils eurent l'air de les considérer comme investis du pouvoir souverain, & tentèrent de les lier par le serment captieux qui étoit à l'ordre du jour dans tous les départemens, serment que nous avions refusé de prêter en séance publique, quoiqu'entourés de satellites & d'une galerie très-peu patriote, quoique nous sussions bien alors que l'on nous cherchoit des crimes apparens pour motiver notre arrestation.

Ces adminiſtrateurs imaginèrent de rendre plus authentique ce grand acte d'hyprocriſie : ils proposèrent de prêter ce ſerment au pied de l'arbre de la liberté avec les délegués des aſſemblées primaires ; l'armée, la garde nationale, tous les corps furent invités à s'y rendre, nous le fûmes auſſi, quoique l'on connût bien nos intentions ; mais il falloit nous rendre odieux au peuple ; on ne réuſſit pas : nous répondîmes fièrement que nous ne reconnoiſſions pas les pouvoirs de délégués auſſi illégalement aſſemblés, nous défendîmes à l'armée de s'y trouver, & nous la requîmes pour prêter le lendemain *le ſerment de fidélité à la Republique, à la Convention nationale, & de traiter en rebelle quiconque méconnoîtroit ſon autorité.*

Le peuple avoit été inſtruit de nos motifs, dans la ſocieté populaire il nous avoit rendu toute ſa confiance, il ſe porta en foule, mais avec ordre, à notre cérémonie civique, & ce jour fut auſſi beau par la franchiſe & la vivacité des vœux pour la Convention & la République une & indiviſible, que la cérémonie de la veille, faite par les corps adminiſtratifs & les délégués des aſſemblées primaires avoit été faſtidieuſe.

Dès-lors notre victoire ſur le fédéraliſme fut aſſurée à Grenoble, nous fûmes certains d'avoir coupé un des principaux anneaux de ſa chaîne, & nous ſûmes bien conſerver notre influence en faveur des principes.

Des bruits ſourds annonçoient qu'une colonne de Marſeillois contre-révolutionnaires, joints à des bataillons du Gard & de l'Hérault, devoient marcher vers Lyon : le danger etoit grand ; pour le prévenir, il falloit le connoître ; nous fîmes arrêter les couriers, & comme nous nous doutions de la connivence du directoire du dépar-

tement, nous imaginâmes une ruſe pour aſſurer notre proie.

Nous prîmes publiquement la réſolution d'envoyer deux bons Sans-culottes au devant du courier de Lyon, avec ordre ſigné de nous pour qu'il ſe rendît avec tous ſes paquets, au logis des repréſentans du Peuple.

Le directoire du département, inſtruit de cette démarche, ne manqua pas (& nous l'avions prévu) de donner, à onze heures du ſoir, l'ordre à quatre gendarmes & un lieutenant de ſe porter au-devant du courier, & de le conduire à la poſte; mais nous avions fait ſecrètement ſortir l'adjudant-général Boyer, bon patriote, avec vingt hommes de cavalerie & l'ordre d'arrêter ou de tuer quiconque tenteroit de forcer le paſſage. Notre petite tactique réuſſit; les gendarmes furent forcés de retrograder, & le courier nous fut amené par notre détachement.

Ce fut alors que nous eûmes complétement les moyens d'ouvrir les yeux au peuple ſur le précipice où l'on avoit voulu l'entraîner.

Beaucoup de lettres ſe rapportoient au même but, & annonçoient *le rétabliſſement prochain de l'ordre;* mais un paquet que le courier avoit caché dans un petit ſac de toile, & adreſſé à un membre municipal, nous donna complétement la clef de la conſpiration: c'étoit la correſpondance entre un adminiſtrateur & les deux commiſſaires Orcelet & Royer, députés à Lyon par le département. Nous avions pris la précaution de ne faire ouvrir les paquets qu'en préſence des commiſſaires des autorités conſtituées, & même des délégués des aſſemblées primaires, convoqués à cet effet.

Tout fut lu en leur préſence, & ils avouèrent qu'on les avoit trompés.

Sur-le-champ les scellés furent apposés sur les papiers du comité de salut public de l'Isère ; nous suspendîmes le directoire du département ; nous fîmes mettre plusieurs de ses membres en état d'arrestation ; nous publiâmes leur délit ; nous en fîmes part à la Convention ; nous renouvelâmes le directoire, la municipalité, & le patriotisme reprit son véritable caractère.

Les gens suspects, détenus à Sainte-Marie, & qui avoient espéré sortir le 29 juin, furent resserrés de plus près, & le peuple se porta d'affection à tout ce que nous lui demandâmes pour sa sûreté & l'intérêt public.

Nous n'en sentions pas moins combien notre position alloit devenir difficile ; car, par-tout ailleurs qu'à Grenoble, tout, excepté nous, sembloit conspirer la perte du midi ; nous disons tout, car le ministre, les corps administratifs, nos collègues députés dans d'autres départemens, le comité de salut public lui-même, ont long-tems contrarié nos mesures & pensé perdre la chose publique, en croyant la sauver.

D'abord le comité de salut public, trompé sur la situation de l'armée des Alpes, ignorant celle des départemens, ignorant sur-tout la coalition qui liguoit depuis Bordeaux jusqu'au Jura la plupart des corps administratifs avec les malveillans de l'intérieur & de l'extérieur, avoit défendu l'incorporation des recrues de l'armée des Alpes, dans les bataillons qui la composoient ; on disoit cette armée complète, & il y manquoit dix-huit mille hommes. En conséquence, un décret, rendu avant notre arrivée à Grenoble, avoit ordonné que les recrues qui devoient se rendre dans cette ville seroient formées en bataillons. Il a fallu obéir. Dès-lors aucun soldat de recrue n'a voulu passer dans les anciens corps ; on a épuisé ces mêmes corps pour fournir aux nouveaux créés des

officiers & sous-officiers qui puissent les instruire; & l'on a fait partir le tout pour les Pyrénées ou la Vendée. Dans le même mois on a détaché de l'armée des Alpes quatre mille hommes effectifs de bataillons anciens, pour remplacer à l'armée d'Italie ceux qui devoient passer en Corse. Ces quatre mille hommes ont passé à Perpignan; le ministre avoit promis de fournir mille chevaux d'artillerie à l'armée des Alpes; il n'en est pas arrivé un seul. La légion du Rhin ci-devant Kellermann, étoit destinée à l'armée des Alpes; elle a été retenue par Houchard. Les administrateurs de la Haute-Loire & du Puy-de-Dôme, croyant ou feignant de croire, d'après le décret de la Convention, que l'armée des Alpes étoit complète, retirerent leurs recrues de la levée du 15 mars, sous prétexte de troubles dans la Lozère. Enfin la légion des Allobroges, notre seule ressource pour contenir le Mont-Blanc, étoit partie pour les Pyrénées.

On nous avoit défendu d'attaquer Lyon, de dégarnir les frontières, & pendant ce temps Lyon avoit des commissaires de Bordeaux, de Marseille & de plus de trente departemens dans son sein, qui y aiguisoient les poignards contre les patriotes, méconnoissoient la Convention, traitoient ses membres de brigands & d'assassins, & préparoient la légalite d'un congrès départemental. Pendant ce tems, il se formoit une autorité monstrueuse dans Lyon, qui attiroit les émigrés de Suisse, l'or de Pitt, de Genève, les mécontens de tous les départemens, qui désarmoit, incarcéroit, égorgeoit au nom de la loi les plus fermes républicains; qui pilloit les caisses publiques, retenoit les munitions de guerre & les subsistances des armées, attiroit des déserteurs de nos bataillons, casernoit sept à huit mille hommes de troupes départementales, construisoit des redoutes sur tous les points de défense, fondoit des mortiers

&

& des canons de tout calibre ; qui corrompoit par d'hypocrites proclamations toutes les villes, toutes les campagnes, l'armée elle-même, à trente lieues à la ronde, & mettoit à prix la tête des repréſentans du peuple. Cependant le comité de ſalut public gardoit le ſilence & la guerre civile s'allumoit: des bataillons de Marſeille & d'Aix avoient déja envahi Taraſcon ; ceux de Niſmes occupoient le fort du Pont-St-Eſprit avec du canon, & tenoient en leur puiſſance Arles, Avignon & les deux rives du Rhône. Dans leur courſe rapide, ce contre-révolutionnaires comptoient ſe groſſir de tous les mécontens, frapper de terreur les patriotes ou les égorger, envahir tous les départemens voiſins du Rhône, ſe réunir à Lyon & marcher avec cent mille hommes contre Paris, ſur une ligne parallèle avec la Vendée, tandis que les Piémontois devoient s'emparer du Mont-Blanc, de l'Isère, & ſe partager avec les Anglais tous les départemens qui ſont entre le Rhône & les rochers des Alpes.

Nous étions au courant de tant de projets déſaſtreux; nous en inſtruiſions le comité qui gardoit le ſilence : forcés de violer le ſecret de la poſte, nous avions découvert toute la trame des factieux, nous la publiâmes avec franchiſe. Pour éveiller le peuple & le ſortir des mains des intrigans, il falloit lui faire connoître tous ſes dangers; nous l'avons fait au milieu des conſpirateurs & de leurs poignards, nous avons fait plus que ſacrifier notre exiſtence. Marat & Pelletier nous avoient donné l'exemple d'une mort glorieuſe & la preuve de la reconnoiſſance publique; mais en refuſant des ſecours aux Pyrénées, en dégarniſſant les frontières pour envoyer au-devant des Marſeillois, en préparant le ſiège de Lyon, en réſiſtant aux réclamations de tous les départemens, aux lettres du miniſtre & aux ordres du comité de ſalut public, nous avons riſqué de paſſer pour des traîtres

aux yeux de la Convention, & de périr en ſcélerats, ſur un échafaud, pour avoir voulu ſauver la République.

L'armée des Alpes n'étoit pas compoſée de 25 mille hommes effectifs, diſſéminés ſur 80 lieues de frontières & dans des montagnes de difficile communication; elle avoit en tête 60 mille Autrichiens ou Piémontais, dont toutes les correſpondances annonçoient une invaſion prochaine.

Il falloit faire tête à la-fois aux Piémontais qui devoient attaquer par le Mont-Cénis, le St-Bernard & le Fauſſigny, aux Marſeillais qui étoient déja à Avignon, aux Lyonnais qui faiſoient des incurſions, avoient envahi Saint-Etienne, Feurs, Montbriſon, & d'un autre côté menaçoient Grenoble; il falloit faire bonne contenance vis-à vis des Suiſſes, tenir en reſpect les départemens coaliſés, aſſurer les ſubſiſtances des deux armées des Alpes & d'Italie; détacher du parti des Lyonnais tout ce qui l'entouroit, diriger contre eux les armes des citoyens qui doutoient de leur ſcélérateſſe, & finir par un grand exemple dans cette ville, en y noyant les ariſtocrates dans leur ſang.

Eh bien, nous avons fait tout cela ſur notre reſponſabilité, ſans ordre de perſonne, malgré les cris des départemens, malgré les arrêtés de nos collègues, qui ont même député à Paris pour nous dénoncer; malgré les inſtances réitérées du miniſtère. Et ce n'eſt que le 20 juillet que le comité de ſalut public nous a raſſurés ſur notre poſition perſonnelle, & nous a écrit qu'il n'avoit pas reçu nos lettres. Effectivement Lyon; le Jura, interceptoient tout: mais c'eſt préciſément ce qui devoit éveiller le comité, ſtimuler ſa ſurveillance; chargé lui-même d'une grande reſponſabilité, devoit-il ſouffrir un inſtant que ſes communications avec la frontière fuſſent interrompues? mais le comité de ſalut public eſt ſurchargé

d'affaires, il n'est pas étonnant qu'il lui échappe des nuances dans la masse énorme d'intérêts publics qu'il dirige; la guerre du midi n'étoit pas complètement allumée; une grande hypocrisie en déguisoit le danger; il n'étoit visible & constant que pour ceux qui étoient sur les lieux.

Dès que nous eûmes connoissance des mouvemens des Marseillais, nous fîmes Carteau général de brigade; nous lui donnâmes un détachement de 5000 hommes avec du canon, pour couvrir le département de la Drome, marcher sur Avignon, & nous le chargeâmes spécialement de se placer de manière à rester maître du cours du Rhône & à s'opposer, à tel prix que ce fût, à la jonction de l'armée des Marseillais à celle des Lyonnais.

Albitte marcha avec cette colonne, & il fut rejoint par Nioche à son retour de Paris: depuis ce temps nous sommes restés seuls à l'armée des Alpes.

On verra par les pièces qui seront imprimées à la suite de ce mémoire, que nous n'avons pas perdu de vue un seul instant cette expédition; que nous en combinions tous les résultats; que nous y attachions un grand intérêt, & qu'il n'a pas dépendu de nous que Toulon, qui étoit cependant sous la surveillance d'autres députés, fût sauvé, ainsi que l'a été Marseille.

Nous ne rendons compte ici que des faits principaux, sur-tout des détails militaires sur lesquels nous avons eu quelqu'influence comme représentans du peuple.

Nous ne parlerons ni des administrations que nous avons réformées, ni de nos correspondances avec les sociétés populaires, ni des peines que nous ont coûté les approvisionnemens des armées des Alpes & d'Italie. Tous ces détails exigeroient plusieurs volumes. Il nous suffit de dire que nous n'avons rien fait que conformement à nos ins-

tructions; que nous n'avons ordonné aucune dépenſe qui n'ait été viſée & ordonnancée par le commiſſaire-général de l'armée, & qu'en tout temps nous ſerons prets à rendre compte de nos motifs comme de notre conduite ſur tous les points de notre adminiſtration.

Enfin, le 20 juillet, nous eûmes connoiſſance de deux décrets: l'un du 12, l'autre du 14, qui ordonnoient à Kellermann de marcher contre Lyon ſur nos réquiſitions.

Depuis le 29 mai juſqu'au 14 juillet, il y avoit eu ſix ſemaines de ſilence, ou de fauſſes meſures, qui pouvoient être mortelles pour la République: du moins dans cet intervalle devoit-on s'éclairer ſur la ſituation de Lyon, on auroit ſu que Lyon étoit militairement organiſé en une armée de 35 à 40 mille hommes, dont 7 à 8 mille caſernés, & compoſés d'émigrés, de réfractaires, de déſerteurs français, allemands ou piemontois, de muſcadins enragés, enfin d'hommes qui avoient juré de périr juſqu'au dernier; on auroit ſu que Lyon, défendu par la nature, avoit épuiſé l'art le plus expérimenté pour accumuler des redoutes qui croiſoient leur feu, ſe défendoient ſur ſix étages, & étoient garnies de trois cent pièces de canon; on auroit ſu que Lyon étant le ſiége de la contre-révolution du Midi & la plus chère eſpérance des puiſſances coaliſées, ſa defence ſeroit néceſſairement meurtrière & longue, & que des hommes de courage & à talens y avoient été envoyés de tous les coins de l'Europe.

Quels ſont les préparatifs que l'on a fait pour vaincre tant d'obſtacles & obtenir un triomphe à la République, pendant cet intervalle effrayant de ſix ſemaines? rien, on *nous a écrit d'épuiſer tous les moyens* d'inſtruction ce qui paralyſoit notre énergie & ſervoit merveilleuſement la malveillance; on nous a écrit *de ne marcher qu'avec*

la précaution, de ne pas dégarnir la frontière, c'est-à-dire de tirer d'une armée disséminée, comme nous l'avons dit, réduite à 20 mille hommes au plus, d'une armée en présence d'une autre plus forte qu'elle du double, de quoi *faire sur notre responsabilité* & aux yeux de toute l'Europe attentive, le siege d'une des plus fortes places de la République. Du moins on croira que l'administration, espérant que nous suppléerions le déficit des troupes par des réquisitions, avoit préparé de grands approvisionnemens militaires : on n'y avoit pas même songé ; & comme le danger étoit pressant, comme il falloit essayer de concentrer dans Lyon, jusqu'à ce qu'on pût l'éteindre, un incendie déja propagé à St.-Etienne, à Montbrison, & qui menaçoit tous les départemens voisins, nous eûmes l'audace de nous présenter devant Lyon, le 8 août, avec la réserve des camps de la Maurienne & de la Tarentaise, c'est-à-dire avec 5 mille hommes de troupes qui n'avoient jamais vu le feu, douze pièces de canon, deux mille coups au plus à tirer, cinq escadrons de cavalerie, cent artilleurs & huit mille hommes de réquisition, dont moitié n'avoit pas même de piques ; & lorsque, contre notre espérance, les Piémontois ont forcé les gorges de la Tarentaise & de la Maurienne, que d'assauts n'avons-nous pas essuyés de la part du département du Mont-Blanc, de celui de l'Isère, du ministre, du général ? Tourmentés par cent députations, il a fallu jurer que nous péririons devant Lyon plutôt que d'en lever le siége : encore avons-nous été forcés, malgré notre état de foiblesse, de céder à nos collègues, Simon & Dumas, le général Kellermann & un bataillon de la Gironde, le plus complet que nous eussions, pour aller au-devant des Piémontois. On a trouvé long le siége de cette ville rebelle : ah ! certes le roi de Prusse a donc trahi son armée : car Mayence, qui n'étoit pas si fortifiée que Lyon, Mayence qui étoit attaquée par cent mille hommes,

& qui en a coûté trente mille, n'a été pris qu'au bout de cinq mois, par famine; & nos soldats n'y ont pas vécu quinze jours, comme l'a fait le peuple de Lyon, *avec une poignée d'avoine par tête pour toute nourriture.*

Le siége de Lyon a duré 61 jours: eh bien! si nous avions compté sur les munitions de guerre qu'auroit dû nous procurer le conseil exécutif, *le siége n'auroit pu commencer qu'au moment où il a fini*. Car nous étions devant Lyon le 8 août. L'ordre de l'adjoint du ministre de la guerre, pour nous faire passer des munitions est du 6 septembre, elles ne sont arrivées qu'à la fin de ce mois, & nous les avons toutes laissées en magasin, soit au parc, soit dans les batteaux à Neuville-sur-Saône; cependant nous avons mis tant de soin & d'activité à réparer cette inertie, que ce feu terrible a commencé le 21 août, jamais il n'a été suspendu jusqu'au 8 octobre; & nous avons consommé devant Lyon 14 mille bombes, 34 mille boulets, 300 milliers de poudre & 800 mille cartouches; nous avons laissé devant cette ville 13 bouches à feu, & nous avons encore trouvé le moyen d'envoyer, pendant le cours du siége, 6 pièces de 24 avec leurs affûts, à l'armée devant Toulon.

Tous ces approvisionnemens sont venus par des charrois difficiles, souvent à dos de mulets, & à force de réquisitions; de Barreaux, de Grenoble, de Briançon, d'Embrun même, parce que pour eviter de trop degarnir les places, il a fallu tirer de plus de 60 lieues de distance.

Or, pour conduire vingt bombes à leur destination, il faut trois hommes & six chevaux, souvent plus: jugez des embarras d'un pareil détail; & si rien n'a été en retard comment a-t-on pu nous accuser d'un retard? les mêmes soins, les mêmes précautions ont été prises pour

les ſubſiſtances, jamais l'armée n'en a manqué; & quoique à notre arrivée, l'on véquît au jour le jour, malgré l'augmentation énorme de conſommation que néceſſitoit ce mouvement extraordinaire, malgré l'embarras résultant de la loi du *maximum*, la malveillance de pluſieurs fourniſſeurs; malgré la ſécheresſe & la difficulté de procurer des farines, non-ſeulement nous avons pourvu aux beſoins de l'armée, mais nous avions préparé des reſſources pour nourrir l'immenſe population de Lyon en y entrant.

Quant au ſiége de Lyon, il n'eſt qu'une manière d'éclaircir les faits, c'eſt de vous rendre compte de tous les détails; ce n'eſt pas notre faute ſi quelques-uns de nos collègues ſe ſont donné des ridicules, ſi en rapprochant les faits & les évènemens ils ſe trouvent en avoir imposé à la Convention; nous ne ſavons dire que la vérité: c'eſt à vous à juger.

Nous avions combiné que Lyon, fort par la nature de ſa ſituation & ſes moyens de défenſe, ſeroit très-dangereux à attaquer dans ſes retranchemens; mais que ſon général n'oſeroit jamais faire de ſortie, dans la crainte d'un mouvement populaire dans l'intérieur, au moment où ſes troupes affidées ſeroient aux priſes au-dehors avec celles de la République: c'eſt ſur cette probabilité morale que nous avions fondé nos eſpérances; car, forcés de cerner Lyon ſur une circonférence de dix lieues avec 16 mille hommes, nous aurions pu facilement d'aſſiégeans devenir aſſiégés, voir enlever ou enclouer nos canons, & être forcés de déguerpir.

Pour tous ceux qui connoiſſent la ſituation de Lyon, il eſt évident que le moyen de cerner cette ville eſt de diſpoſer les troupes de manière qu'une colonne appuyant ſa gauche à la rive droite du Rhône, & ſa droite à la rive

gauche de la Saone, intercepte le cours de ces deux rivières, la communication avec le département de l'Ain & Genève.

Une deuxième colonne appuyant sa droite à la rive gauche du Rhône, passant par Villeurbanne, Laferandière & Laguillotière, doit couvrir le département de l'Isère, & passant par le moulin à vent, appuyer sa gauche à la rive gauche du Rhône, après la jonction de la Saone, vis-à-vis Pierrebénite, de manière à occuper tout le front de la ville de Lyon parallèlement au quai du Rhône.

Une troisième colonne appuyant sa droite à la rive droite du Rhône à Pierrebénite, doit remonter par St. Genis, au pont d'Alaï, & couvrir la route du Puy, celle du Forez, menacer les hauteurs de Sainte-Foix & la Saussaye de Perrache.

Enfin une quatrième colonne prenant au pont d'Alaï, passant par Lacuchere, Ecully & Saint-Rambert, doit couvrir les chemins du Bourbonnois, du Maconnois, & fermer la circonvallation, en prêtant sa gauche sur la Saone à la droite de la première colonne. Un pont placé à Collonge sur la Saone, un sur le Rhône à Lapape, & une traille placée à Pierrebénite, sauf à la rapprocher du pont de Lamulatière, au-dessus d'Oulins, doivent établir les communications nécessaires entre ces différentes colonnes.

Tel est le plan qui fut adopté en partant de Grenoble; & en conséquence, trois bataillons faisant tête de la colonne des réquisitions de l'Isère & de l'Ardèche, eurent ordre de se rendre à Bourgoin, pour occuper la ligne parallèle au prolongement du Rhône, vis-à-vis Lyon.

Trois bataillons, avec les réquisitions de Rhône-&-Loire, Saone-&-Loire & la Côte-d'or, se rendirent à Limoney,

avec ordre d'occuper depuis Saint-Rambert juſqu'à la tour de Salvagny ; ſix bataillons, prenant Calvire pour point de centre, occupèrent tout le terrein entre la rive droite du Rhône & la rive gauche de la Saone, avec les équiſitions de l'Ain & les compagnies lyonnaiſes, & il reſta vacant le terrein qui, de la tour de Salvagny, paſſe par Grézieux, Saint-Genis & Oulins, juſqu'à la rive droite du Rhône, parce que c'étoit la place déſignée aux colonnes du Puy-de-Dôme, de la Haute-Loire & de la campagne de Lyon, que devoit commander le général Nicolas qu'on attendit inutilement juſqu'au 10 ſeptembre.

Nous avions pris d'avance la précaution de tirer de Lyon toutes les ſubſiſtances de l'armée, autant qu'il avoit été poſſible, de faire intercepter par Carteaux le cours du Rhône vers Valence, & d'arrêter à Mâcon tous les approviſionnemens venant de la Côte d'or. Par-tout ailleurs, ſoit dans l'Isère, ſoit dans Saone-&-Loire, ſoit dans l'Ain, nous avions arrêté toutes les ſubſiſtances diſponibles, ſous prétexte des beſoins de l'armée ; enfin nous avions la certitude que Lyon n'avoit pas, dans ſon enceinte, pour huit jours de vivres, & qu'il ſe fût rendu à cette époque, ſi la colonne qui devoit couvrir le Forez & le departement de Rhône-&-Loire, vers Montbriſon, eût fait ſon devoir.

Nous avions fait imprimer à Bourg une ſommation dans laquelle nous déclarions que *ſeroient traités comme emigrés, non-ſeulement tous les habitans qui prendroient les armes contre la République, mais même tous ceux dont les enfans, les commis, les domeſtiques ou ouvriers habituels de la maiſon ſeroient convaincus d'avoir pris part à la revolte.*

Nous étions arrivés le 8 août ; notre ſommation avoit été répondue par des coups de canon : le 10, nous publiâmes un arrêté de *ſéqueſtre* ſur tous les biens des Lyonnais ou de ceux qui avoient quitté leurs foyers pour ſe rendre en cette ville, & *ſur-le-champ nous le fîmes mettre à exécution.*

Donnant enſuite à l'humanité ce qu'elle exigeoit, nous proclamâmes que tout citoyen qui ſortiroit de Lyon pour fuir la perſécution des rebelles, recevroit, dans le lieu qu'il voudroit choiſir pour domicile, la valeur d'une livre & demie de pain & dix ſols par jour pendant la durée du ſiége, *après toutefois avoir été vérifié par un comité de patriotes lyonnais*, que nous avions établi à Calvire. Tout individu que ce comité déclaroit ſuſpect, étoit envoyé ſur les derrières, dans une maiſon d'arrêt. Enfin, pour détacher des intérêts des Lyonnais les habitans de la campagne, nous prîmes un arrêté pour établir proviſoirement le departement de Rhone-&-Loire à Feurs, & le diſtrict de la campagne, ci-devant ſéant à Lyon, à Neuville-ſur Saone, dont nous avions renouvelé la municipalité. Nous détachâmes également du département de Rhône-&-Loire le fauxbourg de la Guillotière, que nous reunîmes au département de l'Isère (1).

Ces baſes établies, on s'occupa ſérieuſement du ſiége. Il nous avoit été facile de nous appercevoir, dès le jour de notre arrivée, qu'il entroit dans les vues des Lyonnais de ſe défendre à outrance. Une première trahiſon, qui nous coûta dix grenadiers & fit replier la tête de notre colonne, ne reſſembloit à rien moins qu'à une compoſition, & nous devons ici à Kellermann la juſtice qu'arrivant & ne connoiſſant pas le terrein, mais convaincu qu'une première reculade pouvoit influer ſur le reſte des opérations, il fit à l'inſtant reprendre le terrein que l'on venoit de perdre, & bivouaqua dans la poſition la plus avantageuſe, celle

(1) En iſolant ainſi Lyon des campagnes qui l'environnoient, nous lui avons enlevé de grandes reſſources en hommes & en ſubſiſtances. Cependant des traîtres nous entouroient encore, car ils jettoient ſur le Rhône des liéges & des bouteilles qui portoient ou renfermoient des avis aux rebelles ſur les moyens d'enlever le quartier général de Lapape, où la neceſſité de ſurveiller également nous avoit fait loger, malgré tous les dangers évidens de cette poſition.

qui tenoit tout l'intervalle qui se trouve entre les deux rivières & où l'on campa le lendemain.

Nous avons promis de dire toute la vérité, & il faut avouer que les chefs de l'armée étoient convaincus que leur apparition devant Lyon, ou ranimeroit l'énergie des patriotes, ou frapperoit de terreur les rebelles : nous-mêmes nous avions cette espérance ; elle étoit utile à la patrie, & nous avions quelque peine à perdre de vue cette illusion ; mais lorsque nous fîmes le lendemain une reconnoissance, nous vîmes bien qu'il falloit décompter. Nous avions en face, à la Croix-rousse, un amphithéâtre coupé de ravins & garni, par étage, de redoutes dont les feux croisés soutenoient merveilleusement l'effet de la mousqueterie qui partoit d'une foule de murs & de maisons crenelées où les Lyonnais étoient retranchés jusqu'aux dents.

Nous vîmes que ces préparatifs avoient été parfaitement combinés ; mais ils nous confirmèrent dans l'idée que les Lyonnais, décidés à se défendre, n'étoient pas également disposés à nous attaquer.

Cependant la prudence vouloit qu'en attendant que la ligne de circonvallation fût formée *& que les munitions de guerre necessaires fussent arrivées*, on gardât sa position, que l'on ne marchât en avant qu'avec des précautions & en se retranchant de poste en poste, c'est ce que l'on fit à Calvire où les troupes, toujours presque corps à corps avec l'ennemi, ont pris vingt redoutes, sans essuyer un échec important, & se sont formées à l'art de la guerre.

La colonne de Limoney gardoit la route de Villefranche & celle de Tarare, ainsi que la rive droite de la Saone ; elle intercepta beaucoup de convois à l'ennemi, le battit à la tour de Salvagny, à Grezieux, à la Duchère, & plaça enfin ses batteries à ce château, à 500 toises de Vaize.

Celle de Bourgoin vint placer son centre à la Férandière ; son aile droite, à la rive gauche du Rhône, & sa gauche, à la Guillotière. Cette colonne, prolongée en face du quai

du Rhône, fut destinée à protéger le bombardement. & l'on ouvrit, à 200 toises de la rivière, une parallèle au quai, entre le pont de la Guillotière & le pont Morand, qui servit à placer les batteries qui ont incendié la ville.

L'ennemi incommodoit cette colonne par des ouvrages immenses qu'il avoit fait aux Brotaux, pour protéger le pont Morand, par des batteries placées le long du quai, par d'autres batteries plongeantes, placées au-dessus de la ville, aux Colinettes, & par d'autres redoutes également avantageuses.

Le défaut de munitions fut cause que la tranchée ne put être utile que le 21 aout, époque depuis laquelle le feu n'a cessé ni jour ni nuit, jusqu'au 8 octobre.

Tout ce travail étoit destiné à occuper les troupes, à les habituer au feu, à fatiguer les Lyonnais & à commencer la punition de leurs crimes, dans l'embrâsement & la destruction de leurs propriétés. On se permet legèrement de dire qu'il n'y a point eu de dégât. Certes! 34 mille boulets rouges & 14 mille bombes ont cependant dû en faire. Nous n'avons vu que le quai du Rhône, & il n'y a pas une seule maison qui ne soit ou détruite ou criblée de boulets depuis le pont de la Guillotière jusqu'au pont Morand. Nous avons apperçu, derrière l'hôpital, des quartiers entiers incendies; de toute l'isle de l'arsenal, il n'existe presque plus rien, & une foule de maisons qui, dans les rues, ne paroissent pas endommagées, ont, dans l'intérieur, trois étages enfoncés par la bombe.

Au surplus, 64 mille bombes & plus de 100 mille boulets rouges ont incendié Valenciennes; & Valenciennes, qui n'est rien auprès de Lyon, pour son étendue, n'est pas detruit.

Nous attendions toujours avec impatience des nouvelles de la colonne du géneral Nicolas, c'est-à-dire, des réqui-

fitions du Puy-de-Dôme & de la Haute-Loire, qui devoient balayer Montbrifon, Saint-Etienne, & fe porter en face de Sainte-Foy, appuyant la droite à Oulins, & la gauche à la Duchère. *C'étoit-là le véritable point d'attaque*, parce que, après avoir pris Sainte-Foy & le pont de la Mulatière, on a du développement pour attaquer Saint-Juft & Fourvières, & faciliter l'entrée par Perrache & par Vaize.

Il eft bon d'obferver que les Lyonnais, occupant le diftrict de Saint-Etienne & celui de Montbrifon, nous ne pouvions avoir de relation avec le général Nicolas, qui étoit à Clermont pour organifer nos réquifitions, que par Roanne, c'eft-à-dire par un détour de quarante lieues; nous avions envoyé un détachement de huffards pour éclairer fa marche & l'accélérer; enfin, nous apprîmes, vers le 10 feptembre, que le général Nicolas, nos cinquante huffards & une centaine de gardes nationales, feul fruits de nos follicitations, avoient été livrés aux Lyonnais par la perfidie des corps adminiftratifs du pays. Nous devons rendre ici juftice à ce malheureux officier : c'eft bien affez de l'infortune où trop de confiance peut-être dans des fcélérats l'a entraîné, fans laiffer flotter fur fon caractère un foupçon odieux de trahifon, qu'affurement il ne mérite pas : nous déclarons que Nicolas eft un ancien foldat, auffi brave homme que bon patriote; qu'avant d'être général de brigade, il étoit chef d'un excellent bataillon des Baffes-Alpes; qu'il en étoit adoré, qu'à Grenoble il s'eft conduit en zélé républicain, & qu'il eft trop vrai, trop ami de la liberté, pour avoir été capable de fe démentir.

Dès que nous fçûmes la prife de ce détachement, nous fentîmes que nous ne devions plus compter que fur nos propres forces; & après nous être concertés,

dans cette fâcheuse circonstance, avec nos collègues Laporte, Javogues & Reverchon, nous prîmes un parti dangereux, mais nécessaire, nous détachâmes de la Guillotière mille hommes de troupes aguerries avec du canon de huit & quelques pièces de quatre, pour passer le Rhône à St. Vallier & se porter sur St.-Etienne, tandis qu'un officier, distingué par son mérite & son patriotisme, devoit se rendre à Roanne, pour y faire lever le peuple & aller s'emparer de Mont brison; ces détachemens, après leur expédition, devoient se grossir des gens de bonne volonté de ces deux districts, & venir devant Lyon se placer sur le terrein qu'avoit dû occuper la colonne de Nicolas. L'expédition réussit parfaitement: St.-Etienne fut pris, Mont brison fut évacué; les Lyonnais battus à Grezieux se replièrent sur Sainte-Foy, & Javogues qui avoit voulu conduire l'expédition se mit en marche, pour occuper le terrein que nous lui avions indiqué, avec six mille hommes au moins du district de St.-Etienne, qui, de bonne volonté, se réunirent à sa colonne.

» Nous étions au 20 septembre: jusques-là on n'avoit pu qu'occuper les points principaux qui interceptoient les subsistances de Lyon, canonner & bombarder, tant de la Guillotière que de la Croix-Rousse, resserrer l'ennemi, prendre des redoutes & s'assurer des positions toujours plus menaçantes: mais une attaque de vive force par la Croix-Rousse étoit impraticable, parce qu'à moins d'être fou, on ne se livre pas avec six mille hommes, dont quatre étoient des pères de famille de réquisition & non aguerris, devant des redoutes qu'il est impossible de tourner: chaque étage de ces redoutes eût coûté plus de quinze cents hommes, & il y en avoit six étages avant d'être aux murs de la ville. Quelque bravoure que l'on accorde aux attaquans, quelque foiblesse que l'on suppose aux assiégés, il étoit de notre devoir de pressentir que des

hommes à couvert derrière de forts retranchemens & tirant à mitraille, pouvant nous écraser sans se compromettre, n'abandonneroient pas leurs batteries; & il est certain que soit que les rebelles eussent mis à la Croix-Rousse ce qu'ils avoient d'hommes plus aguerris, soit que l'état de détresse où ils se sont trouvés depuis ne leur eût pas encore donné de l'inquiétude, pendant tout le siége & jusqu'au commencement d'octobre, chaque fois qu'ils ont été attaqués ils ont montré du courage, & chaque jour ils nous tuoient du monde.

L'attaque de la ville par les Broteaux étoit également impraticable; les Lyonnais avoient à la sortie du Pont-Morand une redoute en fer à cheval, capable de contenir mille hommes & huit pièces de canon. Cette redoute construite, partie en pierre de taille & partie en terrasse, avec un excellent fascinage, étoit garantie par un fossé de 20 pieds de large & 12 pieds de profondeur (voila comme les Lyonnais construisoient des redoutes); à droite & à gauche étoit un chemin couvert, très-fort, avec des banquettes en pierre & des embrâsures de distance en distance pour du canon.

A la gauche, du côté des Charpennes, on rencontroit plusieurs redoutes qui dominoient toute la plaine & un bois retranché appellé *la Pépinière*.

A la droite, vis-à-vis de nos batteries, il y avoit de très fortes redoutes, qui prenoient nos ouvrages en flanc & que nous ne pouvions garantir que par de forts épaulemens en retour d'équerre; en avant & en face du pont, il y avoit un fort abattis parfaitement arrangé, & tout le chemin étoit coupé de fossés & d'abattis; l'intérieur de ces ouvrages pouvoit contenir aisément six mille hommes, 50 pièces de canon, & chaque maison des Broteaux crénelée étoit un petit fort. Tous ces ou-

vrages à attaquer en règle devoient coûter d'autant plus de monde, que les Lyonnais n'avoient à traverser que le pont Morand pour y porter du secours; & après les avoir pris, il eût été impossible ni d'aller plus loin, ni de les conserver, car les Lyonnais avoient coupé le pont de manière qu'un seul homme faisant jouer une bascule mettoit une arche à découvert. Le quay du Rhône étoit garni de batteries dont le feu croisé aboutissoit à la tête du pont & celles des Colinettes, au-dessus de la ville, balayoient en plongeant tout ce terrein : c'est ce que l'on a éprouvé le 29 septembre; tout a été pris ou plutôt surpris, excepté la redoute de la tête du pont; mais il a été impossible d'y rester : nous y avons perdu 200 hommes, & il a fallu se replier après avoir incendié les maisons.

Une autre considération importante qui n'échappera pas aux hommes moins impatiens que judicieux, c'est que les rebelles de Lyon étant maîtres du Forez, ayant des forces à Saint-Étienne & à Montbrison, des relations dans les montagnes du Puy-de-Dôme, de la Haute-Loire & de la Lozère, si on les eût poussés vivement avant que la ligne de circonvallation fût formée, avant d'avoir détaché de leurs intérêts un pays gangrené ou intimidé par eux, nous les forçions de sortir de la ville en tel nombre qu'ils eussent voulu & sans aucun danger, après avoir égorgé tous les prisonniers (1), & nous établissions

---

(1) Ces malheureuses victimes de l'aristocratie, fruit de la journée du 29 mai & d'une suite continue de vexations, étoient au nombre de plus de 1500.

On nous avoit déja menacés de les faire assassiner.

Voici l'extrait du mémoire prétendu justificatif d'un nommé

la

la Vendée du Midi dont, depuis cinq mois, nous arrêtions ſeuls l'exploſion. Quel champ de profondes réflexions! & jugez, citoyens, ſi nous avions été des traîtres! En bruſquant Lyon, ou nous ſacrifiions l'armée, ou nous prenions la ville. Dans le premier cas, nous n'aurions paſſé que pour des téméraires; dans le ſecond cas, on eût déclaré que nous avions bien mérité de la Patrie. Eh bien! dans l'une & l'autre hypothèſe, nous euſſions allumé la torche d'une guerre civile que rien n'auroit pu éteindre.

Le véritable point d'attaque étoit donc par Saint-Genis & Champagne, pour s'emparer de Peirache & de Sainte-Foy; encore les batteries de Fourvières euſſent-elles foudroyé nos troupes dans ces poſitions, ſi le découragement réſultant d'une extrême diſette, n'eût pas accablé les Lyonnais après la journée du 29; & pour prendre Fourvières, il eût fallu un bon coup de collier.

On nous objectera peut-être que ſi Sainte-Foy étoit le vrai point d'attaque, il falloit commencer par s'en emparer, & ne pas reſter ſix ſemaines devant cette ville & vis-à vis des poſitions impénétrables. Nous répondrons:

1°. Que l'objet important, au commencement du ſiége, étoit d'intercepter le cours des rivières & les routes les plus conſéquentes pour toute eſpèce d'approviſionnemens,

---

Roche, préſident du comité de police & de ſurveillance pendant le ſiége de Lyon, qui prouve cette aſſertion.

« Dix fuſiliers par compagnie devoient ſe réunir, former » un corps, & ſe porter, à l'improviſte & en maſſe, aux » priſons de Roanne, pour y égorger les priſonniers du 29 mai : » on leur attribuoit la trahiſon des canonniers, l'évacuation de » certains poſtes à la Croix-Rouſſe, &c. ».

car Lyon ne pouvoit être l'objet de ce qu'on appelle un coup-de-main ; il falloit l'attaquer en règle.

2°. En s'assurant des rivières & des routes principales, on met de son côté tout ce qu'on ôte à l'ennemi ; & le premier soin d'un homme chargé d'une expédition, surtout aussi majeure, doit être d'assurer ses communications, soit pour ses subsistances, soit pour fortifier ses colonnes au besoin.

Toutes nos munitions de guerre & de bouche nous arrivoient par l'Isère, l'Ain & Saone-&-Loire ; il falloit donc commencer par couvrir ces débouchés ; & avec le peu de forces que nous avons eu pendant six semaines, nous ne pouvions remplir ces objets essentiels & occuper Sainte-Foy, chaque colonne étant de 5,000 hommes au plus, dont 3,500 de réquisitions, & nous portons dans ce calcul les 1,800 hommes de la garnison de Valenciennes qui n'ont commencé à arriver que le   septembre.

3°. Nous avions à redouter une invasion des Piémontais, & il falloit bien se placer de manière à secourir les départemens qui pouvoient être envahis & s'opposer à leur jonction avec les rebelles de Lyon. L'expérience a démontré l'utilité de cette mesure.

4°. Nous attendions constamment la colonne du Puy-de-Dôme & de la Haute-Loire que nous avions requis, comme les autres départemens, dès le 20 juillet ; son emplacement étoit désigné à Saint-Genis, Grezieux jusque vers la tour de Salvagny, en face de Sainte-Foy, & nous nous proposions, dès que ces réquisitions seroient arrivées, d'y passer avec du canon, des mortiers & de bons bataillons pour former la tête de cette colonne, ainsi que nous l'avions fait pour les autres, & déterminer par ce côté la véritable attaque, *sans déplacer aucune des*

autres parties de la circonvallation. Nous ne craignons pas de l'avancer en présence de tous les militaires & de tous les patriotes un peu éclairés, voilà ce qu'il falloit faire, c'étoit la seule chose raisonnable, la seule qui pût obtenir du succès; nous l'avons fait, & l'expérience a justifié nos combinaisons; car nous sommes obligés de rappeler sans cesse à nos lecteurs que Lyon avoit 40,000 hommes sous les armes, & 300 pièces de canon placées dans un terrein fort avantageux & fort retranché; que nous l'avons attaqué avec 16,000 hommes dont le tiers sans armes & douze pièces de canon, & que si l'on eut manqué un instant ou de caractère ou de sagesse, tout étoit perdu: il a fallu tromper sur notre situation, jusqu'à la Convention nationale, parce que la publicité de ses séances eût bientôt éclairé l'ennemi sur les mesures qu'il avoit à prendre. Oui, nous osons le soutenir, ce siége sera mémorable dans l'histoire, & l'on verra, de Français à Français, ce que peut le caractère républicain, contre des hommes flétris sous la livrée du despotisme.

Il faut donc attribuer la longueur du siége de Lyon à deux causes palpables & qu'il n'étoit dans notre pouvoir ni de prévoir ni de détruire.

La première, c'est le défaut de munitions de guerre, que le ministre seul pouvoit & devoit préparer d'avance, & que nous avons été obligés de suppléer par des moyens extraordinaires; & il est bon que le lecteur sache que l'on a consommé par jour, devant Lyon, 500 bombes & 1000 boulets de 16 ou 24, & que, pour alimenter constamment le parc, il a fallu, pendant tout le siége, mettre en activité, dans les départemens voisins, cinq mille chevaux par jour, sans compter ceux qui voituroient les subsistances. Que l'on juge de nos embarras.

La deuxième cause de lenteur est la trahison des corps

adminiſtratifs du Puy-de-Dôme, qui, ayant à leur porte les rebelles, qui menaçoient même leur département, non-ſeulement ont refuſé d'obéir à nos réquiſitions, de fournir le contingent qui devoit venir occuper Sainte-Foy, mais ont livré le général qui devoit les commander, avec les huſſards que nous lui avions donnés pour éclairer la marche de cette colonne.

Dès que nous apprîmes le ſuccès de la colonne de Javogues, que nous avions envoyée attaquer Montbriſon & Saint-Etienne, nous prîmes des meſures pour lui aſſurer des ſubſiſtances & lui envoyer du gros canon & des munitions. Alors nous reçûmes de Montbriſon une lettre de Châteauneuf, qui nous apprenoit que le Puy-de-Dôme s'étoit levé en maſſe; mais que la plupart de ces montagnards retournoient déja dans leur pays (ils n'étoient encore qu'à Montbriſon); & pour accélérer la beſogne, il nous demandoit *force pièces de 36 & de 48.*

Nous lui répondîmes qu'il n'y avoit point de pièces de ce calibre dans les arſenaux de la République, mais que, dès qu'arrivé devant Sainte-Foi, il auroit pris des poſitions avantageuſes, il recevroit des canons de 16 & 24, des mortiers & autres munitions dont il pourroit avoir beſoin, ces objets étant au parc & pouvant lui parvenir en ſix heures.

Javogues vint ſe placer à Saint-Genis-Laval avec ſa colonne : Châteauneuf & Meignet vinrent appuyer leur droite à la gauche de Javogues, & leur gauche à la Duchère. Nous fîmes à l'inſtant un revirement; nous envoyâmes trois mille hommes de troupes aguerries pour prendre la tête de ces colonnes, & nous prîmes en place, pour faire le ſervice ſur les derrières, 5 mille montagnards qui furent partagés dans les colonnes des Brotaux & de Calvire.

Nous envoyâmes canons, bombes & boulets avec de l'artillerie pour en faire le service.

Tout cela avoit été concerté avec nos collègues, & ils nous rendent la justice de convenir que nous avons été parfaitement d'accord sur ces opérations; ce qui prouvoit jusqu'à l'évidence que notre seule intention étoit de servir la République, abstraction faite de tout intérêt personnel, puisque nous nous dégarnissions des meilleures troupes de nos colonnes pour fortifier les leurs; & cependant c'étoit nous qui avions le plus à craindre d'une sortie.

Notre armée réunie se trouva donc, le 21 septembre, forte de 35,000 hommes, dont 8,000 environ de troupes réglées, 22,000 de réquisition, armés à moitié & partagés en cinq colonnes de 4,500 hommes, ayant pour tête 1,500 hommes chacune de vieilles troupes (c'est-à-dire, de bataillons de volontaires); car il n'y avoit, dans cette petite armée, qu'un seul bataillon de ci-devant ligne du 23^e^. régiment. Ainsi, quand nous parlons de troupes réglées, c'est toujours des bataillons de volontaires soldés qu'il s'agit, pour les distinguer des troupes de réquisition.

Telle étoit notre situation le 22 septembre, lorsque Dubois-Crancé fit la tournée des postes, & le 24 à minuit fit emporter de vive force la redoute d'Oulins, qui empêchoit qu'on n'arrivât par le flanc droit à Sainte-Foy: ce n'étoit pas-là vouloir retarder les opérations.

Le général Doppet arriva le lendemain à la Pape: nous lui demandâmes s'il comptoit se rendre de suite à l'armée des Alpes, pour, conformément aux ordres du ministre, y prendre le commandement de l'armée & les instructions de Kellermann. Il nous répondit qu'il vouloit terminer le siége de Lyon, avant de se rendre aux Alpes. Nous crûmes alors remplir les intentions du conseil exécutif en suspendant l'envoi de la destitution de

Kellermann, jusqu'au moment où Doppet feroit libre de s'aboucher avec lui. L'armée étoit en préfence des Piémontais, & nous jugeâmes, comme le miniftre, qu'il feroit dangereux de la laiffer fans chef. Telle étoit notre inftruction ; il y auroit eu de l'imprudence à ne pas s'y conformer; notre refponfabilité étoit déja affez étendue.

Nous avons dit que la principale attaque devoit fe faire par Fourvières, Saint-Juft & Perrache, & que, pour y parvenir, il falloit d'abord s'emparer de Sainte-Foy. Il falloit enfuite efcalader les murs ou les battre en brêche; & , pour abréger, nous avions fait conftruire 3,000 échelles dans le Bugey, qui étoient arrivées au pont de la Pape, avec 15,00 fortes planches. Cette commande avoit été combinée de manière à pouvoir fervir pour efcalader des murs ou pour établir des ponts de paffage fur les foffés des redoutes. (Nous n'avions donc point envie de retarder le fiége de Lyon ; car tous les moyens qui pouvoient l'accélérer font venus de nous & de nous feuls.)

C'eft pour remplir ces objets que Doppet nous quitta le 26 ; il fit fes préparatifs d'attaque le 27 & le 28 ; le 29, à 4 heures du matin, il s'eft emparé de toutes les redoutes du grand & petit Sainte-Foy, & il fe plaça de manière que fes batteries dominant Perrache & la ville, étoient à demi-portée de canon de Fourvières.

Cette opération fut très-belle, & a fait autant d'honneur aux troupes qu'au général. La colonne de Saint Genis avoit pris le pont de la Mulatière fur la Saone, & s'y étoit poftée ; les Brcteaux avoient été incendiés par la colonne de la Guillotière ; & quant aux deux colonnes de la Duchère & Calvire, elles s'étoient contentées de faire diverfion par le canon, parce que l'ordre d'attaque de ces côtés (& qui ne portoit que de faire une *fauffe attaque* pour occuper l'ennemi & divifer fes forces) n'étoit arrivé qu'à 10

heures du matin, après l'expédition faite, & par conséquent devenoit inutile.

Ici, quoi qu'en ayent dit nos collègues, *se termine notre expédition militaire contre Lyon.* Il y a bien eu des bombes & des coups de canon tiré ; mais depuis le 29 septembre jusqu'au 9 octobre, que l'on est entré dans *la ville sans tirer un coup de fusil & le pain à la main, il n'y a pas eu une seule attaque de vive force*, à moins que l'on ne compte la redoute de Saint-Irénée, qui fut prise, le 8 au soir, par une vingtaine de volontaires ; & alors toutes les redoutes étoient abandonnées ; on pouvoit entrer dans la ville sans coup-férir. Le plus grand abattement y régnoit ; les rebelles ne songeoient qu'à s'enfuir, & les sections députoient pour demander grace.

Au reste, toute attaque devoit dès-lors se faire par Sainte-Foy, par la colonne de Couthon, Maignet & Châteauneuf. Pourquoi n'en ont-ils pas fait, s'ils le croyoient nécessaire? Est-ce-nous qui les en avons empêchés? Et pourquoi nous accuser d'une inertie dont ils auroient été seuls coupables ? Nous leur avions fourni des bataillons & du canon; nous avions rempli notre tâche.

D'après ces faits, comment expliquer les lettres de Couthon, qui semble avoir tout fait, & qui n'est arrivé que le 2 octobre, époque depuis laquelle on n'a rien fait ? Que signifient les 17 redoutes qu'a dit avoir prises Châteauneuf, les 28 nuits qu'il dit avoir passées de suite à cheval ? C'est ce que nous ignorons. Nous ne sommes plus au temps des chevaliers errans; la République peut se trouver compromise par de pareilles boursouflures; & il est bien temps, pour son salut, de mettre à l'ordre du jour la franchise & la modestie.

Nous apprîmes, le 2 octobre (& nous étions à la Pape), que Couthon, *qui ne nous avoit pas encore donné signe de*

vie, venoit d'arriver à Sainte-Foy. On pourroit soupçonner que *spécialement* chargés, par les décrets des 12 & 14 juillet, du siége de Lyon, en ayant eu la fatigue & les embarras, & jaloux de ne pas laisser compromettre notre responsabilité, nous avons pu mettre du froid ou du mystère dans nos opérations, vis à vis de nos collègues; nous avons fait le contraire, au moins autant qu'il a dépendu de nous; & jusques là même, nous n'avions rien fait sans le concours ou l'aveu de Laporte, Javogues & Reverchon, Châteauneuf & Meignet qui n'avoient cependant pas précisement la même mission que nous.

Nous nous sommes empressés de nous rendre à Sainte-Foy le 3, où s'est tenu un conseil de guerre: nous montrâmes à Couthon la farine de pois & d'avoine dont vivoient les Lyonnais, & nous lui garantîmes qu'avant huit jours, Lyon seroit à la République (1); nous lui dîmes que les Piémontais étant acculés au pied du mont St Bernard, il n'y avoit aucun danger de patienter encore huit jours, d'autant qu'il en falloit quatre pour préparer les batteries & attendre leur effet sur Fourvières; qu'avant de songer à entrer dans Lyon, ce qui se pouvoit par Per-

---

(1) Nous avions les renseignemens les plus certains sur l'extrême détresse des Lyonnais; 1°. l'espionage nous avoit informés que la famine étoit dans la ville; 2°. ceux qui administroient Lyon, donnoient des passe-ports aux femmes & aux enfans des ouvriers pour sortir, parceque le parti de faire fusiller ceux qui murmuroient ne leur avoit pas réussi; 3°. ils expulsoient de la ville les prisonniers détenus pour crime, ou ensuite de jugement; 4°. les lettres interceptées portoient toutes l'expression de cet état de détresse. C'est ici le cas de faire connoître combien l'extrême besoin rend les hommes industrieux.

Un nommé Durand, marchand de Lyon, fatigué de ce que les Marseillais, les Piémontais, les Autrichiens, sur le secours desquels on avoit toujours entretenu l'espoir des rebelles n'arrivoient pas, & de ce que les rigueurs de la famine alloient toujours en augmentant, imagina d'écrire à un ancien correspondant à

rache, dominé par nos batteries, il falloit emporter Fourvières, sans quoi l'on seroit écrasé par le canon de ses redoutes, & que Lyon se rendroit avant ce temps sans effusion de sang; qu'ainsi il n'y avoit aucun danger de suivre les opération avec méthode, de placer des batteries pour battre en brêche, ce qui ne dureroit pas quatre jours; mais qu'il ne falloit pas faire un coup-de-tête qui pouvoit ne pas réussir & compromettre la République que nous avions besoin de l'armée pour Toulon, & que puisque nous étions sûrs de gagner notre procès, il falloit épargner le sang & ne rien donner au hasard.

Nous lui dîmes que les rebelles, réduits aux abois, seroient trop heureux que nous voulussions les attaquer dans leurs retranchemens; que cette chance étoit la seule qui pût leur être favorable, & qu'il pouvoit en résulter des maux incalculables; qu'au reste, si l'on vouloit attaquer de manière à entrer l'épée à la main, nous demandions un arrêté qui levât notre responsabilité, & qu'ensuite nous marcherions à la tête des colonnes.

Trevoux pour avoir des renseignemens positifs, & obtenir des secours en grains; à cet effet, il remit dans les bras d'une pauvre fille un enfant qui venoit de naitre: elle portoit un petit flacon empaillé, renfermant de l'eau sacrée pour l'enfant, avec une lettre portant invitation à ce correspondant de Trevoux de le faire placer en nourrice, & un assignat de 50 livres pour acquitter les premiers mois. L'humanité fit que l'émissaire parvint à Trevoux: elle avoit pour indication secrète de dire au correspondant de casser le flacon. Cet avertissement lui parut suspect: il ne voulut rien faire qu'en présence de la municipalité On y va: le flacon est cassé: on y trouve une petite vessie, dont l'orifice étoit bien fermée, & qui contenoit une lettre par laquelle Durand demandoit où étoient les armées alliées des rebelles & réclamoit du secours en grains. Il est difficile de mettre plus d'art pour éviter la surveillance de ceux qui interceptent une correspondance.

Nous ne ſavons pas ſi les préventions qu'il paroît que Couthon avoit au ſujet du ſiége de Lyon, ont redoublé par ces raiſonnemens, dont à ſon arrivée il ne pouvoit pas connoître la portée : mais il n'en parut point ſatiſfait ; il nous répétoit ſans ceſſe qu'il falloit que *ſes réquiſitions allaſſent faire leurs vendanges, & qu'il leur avoit promis congé pour lundi....* (Et il n'y avoit que cinq jours qu'elles étoient devant Lyon.) On nous reprochoit la longueur du ſiége ; & la colonne fournie par les réquiſitions du Puy-de-Dôme avoit mis un mois à ſe former & un mois à faire trente lieues ſans obſtacles...... Eh bien ! répondîmes-nous, renvoyez-les dès aujourd'hui : nous pouvons nous en paſſer. Effectivement les bataillons de réquiſition de 18 à 25 ans, de l'Ain & de Saone & Loire, étoient en marche pour ſe rendre à l'armée, & ſont arrivés le lendemain ; ces jeunes gens ont remplacé leurs pères au quartier de la Pape, qui depuis deux mois avoient abandonné leurs affaires & n'en murmuroient pas.

Gauthier partit le ſoir même pour la Pape, parce que les ſubſiſtances de quatre colonnes de l'armée ne pouvoient pas reſter ſans ſurveillance ; quant à la colonne de Couthon, elle avoit ſes fourniſſeurs ; & recevant par ration une livre de viande & une bouteille de vin, elle ſe ſeroit habituée difficilement au régime de l'armée, qui n'avoit que demi-livre de viande & point de vin, conformément à la loi.

Dubois-Crancé reſta à Ste-Foy deux jours : il s'occupa avec le général Doppet, de l'emplacement des batteries, & il repartit pour la Pape le 5 octobre, à ſix heures du ſoir, après avoir retenu un logement pour lui & ſon collègue Gauthier.

Le 6 nous fîmes nos paquets, & nous partîmes le 7

au matin, pour Sainte-Foy, avec le noyau d'état-major qui étoit resté pendant tout le siége à la Pape. Notre but étoit de nous réunir à nos collègues, & de ne laisser aucun obstacle au concert qui devoit régner entre tous les représentans du peuple.

Nous avions plus que jamais la certitude d'entrer bientôt dans Lyon. Une mère de famille, (la citoyenne Rameau, femme d'un négociant de Lyon), en étoit sortie le 5 avec deux enfans en bas âge : elle vint le 6 à la Pape nous dire qu'elle étoit prête à se dévouer pour la République; qu'elle offroit de mettre dans cette cité rebelle des placards, de parcourir les ateliers & les quartiers habités par les ouvriers, pour les faire soulever contre leurs oppresseurs, & déterminer un mouvement destructif de tous leurs projets; elle nous assura que dans tous les cas elle nous procureroit l'entrée de la porte Saint-Clair, en retournant à Lyon; elle voulut nous laisser ses deux enfans pour garantie de sa promesse. Cette femme a tenu parole: elle a affiché les placards contre Prescy & ses complices; elle a provoqué l'insurrection du peuple, le rassemblement des sections & une députation dont nous allons vous parler; elle a déterminé les canonniers qui occupoient la redoute en tête de la porte Saint Clair, à tourner dans la nuit du 8 au 9 octobre leurs canons contre la ville, à venir embrasser les défenseurs de la République, & à leur livrer cette entrée dès les cinq heures du matin; enfin elle à accéléré la reddition de Lyon. Citoyens nos collègues, la Patrie sera reconnoissante envers cette mère de famille.

Quant à nous qui avons été inculpés, & qui devons rendre compte de notre conduite, nous le reprenons à l'époque du 7 octobre, jour de notre seconde réunion à Sainte-Foix.

Nous apprîmes en y arrivant qu'un trompette avoit

été envoyé à Lyon, & qu'il y avoit ordre de suspendre toute hostilité.

Nous allâmes chez Couthon; il nous dit, d'un air très-composé, qu'il avoit reçu du comité de salut public l'ordre de se concerter à l'avenir avec Maignet & Laporte, & que nous *allions* être rappelés à la Convention; qu'il ne concevoit rien à cette démarche; qu'il falloit que le comité eût pensé que les Lyonnais ayant sur-tout Dubois-Crancé en horreur, ne se rendroient pas tant qu'ils le sauroient devant la ville; que c'étoit dans cette persuasion de l'opinion du comité qu'il avoit envoyé un trompette à Lyon, pour y déclarer que Dubois-Crancé, Gauthier & Châteauneuf-Randon *étoient* rappelés au sein de la Convention, & que c'étoit désormais à lui & à Meignet qu'étoit remis le soin de réduire cette ville rebelle. (Ce sont les expressions littérales de la proclamation;) mais que les Lyonnais lui avoient répondu aussi impertinemment qu'à nos précédentes proclamations; qu'ainsi ayant rempli ce qu'il croyoit le but du comité, il ne pouvoit pas nous *autoriser* à nous retirer de la commission; *que ce seroit une calamité* dans la circonstance, & qu'il alloit prendre à ce sujet, avec Laporte & Meignet, un arrêté qui déclareroit *qu'ils ne pouvoient se passer de nous.*

Pleins de confiance dans la véracité de ces raisonnemens, nous restâmes; nous ne pouvions pas soupçonner que Couthon écrivoit, *ce jour même*, à la Convention, contre le rappel de Châteauneuf, sans parler de nous, & même en nous accusant, puisqu'il distinguoit Châteauneuf comme le *seul* qui fût dans ses principes, avec le general sans-culotte Doppet.

Nous ne savions pas encore que Couthon avoit égaré l'assemblée sur les faits devant Lyon, en faisant tom-

ber *ses rochers* du Puy-de-Dôme dans Vaize, qui n'a jamais été attaqué, en disant *que la tactique est l'opium des insurrections populaires*, lorsqu'il s'agissoit d'attaquer des quadruples étages de redoutes hérissées de canon, & lorsque toute l'armée a vu que rien n'étoit moins en insurrection devant le canon, que ses *rochers* qui la plupart étoient retournés chez eux avant de quitter Montbrison; de sorte que des *cent mille* hommes promis, il y en avoit environ *cinq mille*.

Au surplus, nous ne sommes restés (& nous attestons à ce sujet Laporte, Châteauneuf & Meignet) que parce que *Couthon nous y a engagés*, & a déclaré qu'il alloit faire un arrêté en conséquence.

La lettre du comité étoit datée du 2 octobre; le 8 au soir nous reçûmes une lettre de ce même comité, en date du 3, adressée à nous, Dubois-Crancé & Gauthier, à la Pape, qui nous engageoit à partir aussitôt notre entrée dans Lyon, pour Toulon, avec la portion d'armée disponible & toutes les munitions. Cette lettre du 3, contradictoire avec celle du même comité, à nos collègues, datée du 2, nous parut étrange, mais nous gardâmes le silence.

Le même jour Gauthier retourna encore à la Pape, tant pour surveiller les subsistances, que pour s'assurer que l'on étoit extrêmement en garde contre une sortie. Dubois-Crancé sollicita Couthon *de le laisser partir ou de lui remettre son arrêté.* Couthon étoit affairé, & le promit pour le soir; Laporte même vint lui proposer de le rédiger, & il n'en fit rien.

La nuit se passa en pourparlers avec les commissaires que les sections de Lyon avoient députés près des représentans du peuple. Dubois Crancé s'y trouva, signa la capitulation proposée par Couthon, & qui n'eût pas

lieu, parce que le lendemain à la pointe du jour la ville ouvrit ses portes sans condition.

Le 9, à 10 heures du matin, Dubois-Crancé ayant commencé à se convaincre qu'on le comptoit pour rien dans tout ce qui se passoit, puisque personne ne lui avoit donné connoissance de l'occupation de Lyon par les troupes de la République, écrivit à Couthon la lettre suivante.

« Sainte-Foy, le 9 Octobre.

» Citoyens mes Collègues,

» La lettre du comité de Salut public, du 2 de ce » mois, votre proclamation aux Lyonnais, du 6, ne » me laissent à prendre qu'un parti, celui de sacrifier au » bien public, sans disputer sur les formes, tout ce qui » peut m'être personnel.

» Il m'eût été doux sans-doute, après avoir fait mon » devoir (du moins j'en ai la conscience) d'embrasser » des milliers de victimes de leur patriotisme, que la » scélératesse la plus rafinée tenoit sous le couteau de- » puis près de cinq mois.

» Mais enfin le soleil luit pour eux : la République » retrouve ses enfans ; & mon cœur oppressé depuis » si long-temps, respire avec aisance. Permettez moi, » mes Collègues, d'entrer un instant dans Lyon avant » de rentrer dans le sein de la Convention. Il ne faut » pas que l'on dise que je crains mes ennemis, & j'ai » besoin de voir les amis de la République. Je vous » recommande les braves Sans-culottes qui ont si vaillam- » ment coopéré à la réduction de cette ville rebelle, » à la destruction de cette effroyable Vendée. Dites à la

» Convention, ce qu'il ne m'appartient pas de lui dire, » (car il ne faut pas que nos frères d'armes souffrent de » ma position), dites lui que douze bataillons, de volon- » taires, de chacun 400 hommes au plus, avec 5 escadrons » de cavalerie & dragons, & une centaine de canon- » niers, ont commencé ce siége mémorable; que les ré- » quisitions des départemens voisins les ont secondés, » mais qu'il étoit nécessaire que ces batai lons & esca- » drons fissent tête de colonne, & se multipliassent à » l'infini sur une étendue de six lieues de circonférence, » hérissée de 50 pas en 50 pas de redoutes & de » canons.

» Dites-lui que les troupes ont fait pendant deux mois, » avec un zèle & une activité inappréciables, le service » de soixante mille hommes.

» Rendez justice à la brave garnison de Valenciennes, » qui malheureusement n'étoit que de deux mille hom- » mes, & qui nous a si bien secondés.

» Rendez justice au peuple en masse, qui a tout quitté » pour faire triompher dans Lyon la loi & les prin- » cipes. (1)

---

(1) Nous persistons dans ce témoignage donné au zèle, à l'activité, à la bravoure des troupes & des gardes nationales qui ont fait le siége de Lyon; nous ajouterons que nous avons été parfaitement secondés par les corps-administratifs de l'Isère, de l'Ain, de Saone & Loire & de la Côte-d'Or. S'ils n'avoient pas constamment réuni leurs efforts aux nôtres, il nous eût été impossible de rassembler des forces suffisantes pour nous présenter devant Lyon, de leur fournir des subsistances, de nous procurer la quantité immense de munitions nécessaires pour un siége, d'obtenir la multitude de chevaux indispensables au service de l'artillerie.

» Vous avez tout vu ; vous ſaurez tout apprécier : » peuple, officiers, ſoldats, tous ont bien ſervi la choſe » publique.

» Je crois les troubles du Midi anéantis, la France » ſauvée.

» Vive la République !

» *Signé*, DUBOIS-CRANCÉ ».

Couthon répondit par un billet ainſi conçu :

« Tu nous fais injure, cher collègue & ami, en nous » demandant la permiſſion d'entrer un inſtant à Lyon. » Notre intention fut toujours d'y entrer tous enſemble, » & je n'attendois que l'avis de Meignet & de Château-» neuf, qui avoient promis de m'indiquer le moment » du départ, pour t'en inſtruire & t'engager à venir ici » pour nous mettre en marche. On m'annonce qu'ils arri-» vent : viens donc au reçu de ce billet.

» Adieu. Ton frère, ami & collègue.

Signé, G. COUTHON.

Ce 9 octobre ».

Dubois-Crancé ſe tranſporta chez *Couthon ; il étoit parti*, alors il fut évident pour Dubois-Crancé *: que l'on n'avoit plus beſoin de lui ;* il héſita s'il ſe rendroit à Lyon ou s'il ne partiroit pas de ſuite pour Paris ; mais ayant encore beaucoup de détails à regler, des papiers à remettre, étant éloigné de ſon collègue Gauthier, n'ayant pas même tous ſes effets ; conſidérant d'ailleurs *qu'il n'étoit pas rappelé par la Convention ;* qu'au contraire une lettre du 3 du comité de ſalut public, lui enjoignoit de ſe rendre promptement à Toulon, avec l'armée de Lyon ; qu'il pourroit ſe donner un ridicule & un air de timidité ou de bouderie,

bouderie, il ſe décida à laiſſer au temps à débrouiller ce chaos, & il ſe rendit le ſoir à Lyon à *l'évêché* au-*près de Couthon.*

Couthon écrivoit à la Convention pour lui rendre compte de l'entrée dans Lyon, *il ne lui fit pas part de ſa lettre*, ni à Gauthier qui venoit d'arriver de la Pape.

A dix heures du ſoir, arriva enfin un courier extraordinaire, porteur du décret du 6, qui nous rappeloit au ſein de la Convention avec une lettre du comité de ſalut public, qui diſoit que l'aſſemblée n'avoit pas vu *ſans indignation* le contraſte qu'il y avoit entre nos premières lettres pleines d'énergie & la dernière pleine de foibleſſe. Nous avons ſu depuis, qu'on induiſoit cette foibleſſe de ce que nous témoignions l'inquiétude que Précy, & ſa horde rébelle, ne tentât de s'échapper. (1).

Nous demandâmes à Couthon l'explication de cette énigme, & comment il ſe faiſoit que le comité de ſalut public avoit deviné le deux que la Convention ſeroit *indignée* d'une lettre qu'elle n'a reçue que le *6*, & nous rappeleroit en conſéquence de cette lettre, & uniquement à cauſe de cette lettre.

Je ne ſais pas, nous dit Couthon; mais d'après ce décret *vous ne pouvez plus vous mêler ici de rien*, cela étoit parfaitement juſte. Nous montâmes à onze heures pour nous coucher; & dans l'immenſe maiſon de l'évêché de Lyon, il ne ſe trouva pour nous giter qu'un miſérable matelas ſur le pavé, dans un grenier plein de

(1) Comment le comité a-t-il pu provoquer *l'indignation* de la Convention ſur un fait qu'il avoit prévu lui-même très-ſagement dans la lettre qu'il nous écrivoit le premier octobre, & par laquelle il nous mandoit de faire ſonner le tocſin en cas d'événement?

décombres occasionnés par le fracas des bombes. Nous savons que Couthon infirme ne pouvoit pas lui-même s'occuper de ces minuties; mais puisqu'il avoit, sous prétexte de sa colonne de 5 mille hommes, reparti sans nous consulter tous les emplois de l'armée, créés des généraux de brigade, chefs d'état-major, adjudans-généraux, payeurs-généraux, commissaires-généraux, jusqu'à des quartiers-maîtres-généraux, inconnus dans la hiérarchie militaire, puisqu'enfin il avoit créé ce que nous ne comprenons pas, *un adjoint aux représentans du peuple*, le sieur Meymat; parmi tant d'élémens divers il pouvoit bien se trouver quelqu'un qui s'occupât de nous trouver un logement dans Lyon à nous qui étions aussi représentans du peuple.

Ces détails sont fastidieux, sans doute, & dans toute autre circonstance ils ne nous eussent pas occupé; mais ils ont un caractère suivi de malveillance & de fausseté que nous ne pouvons dissimuler, & qui doit servir à notre justification puisque nous avons été inculpés.

Le lendemain nous nous sommes retirés à l'auberge du Parc; nous y sommes restés trois jours, 1°. parce que nos paquets divisés à la Pape & à Sainte-Foiy avoient besoin d'être réunis; 2°. parce qu'après une mission de cinq mois nous avions beaucoup de choses à régler; 3°. parce que la route que nous devions prendre étant infestée des brigands sortis de Lyon, nos amis ne nous eussent pas conseillé de nous exposer à en être assassinés; mais nous ne sommes pas sortis de l'auberge pendant ces trois jours, excepté la nuit pour nous rendre à la société populaire & en revenir de suite; ceux de nos collègues qui y étoient, savent qu'il n'y a pas été question de nous du moins en notre présence, & que Dubois-Crancé n'y a pris la parole que pour faire l'eloge de Couthon.

Quelques citoyens qui avoient partagé nos travaux, quelques victimes échappées des cachots où les tenoient

les ariſtocrates, ont pu nous témoigner en particulier des regrets, ce ſentiment naturel ne devoit offuſquer perſonne : nous ſavons même que l'armée a voulu nous juſtifier aux yeux de la Convention ; nous ſavons que pluſieurs villes, dont les habitans ont été témoins de nos travaux, ont écrit pour éclairer notre conduite ; mais nous n'avons mis aucun émiſſaire en campagne, & la preuve la plus évidente que nous ne ſollicitions ni ne faiſions ſolliciter notre permanence à Lyon, c'eſt que nous en ſommes partis ſans y être incités par perſonne, ſans attendre de prétendue réponſe, dès que nous avons pu le faire avec apparence de ſûreté, encore avons-nous été pourſuivis par trois muſcadins qui ont été arrêtés à Villefranche dans l'auberge où nous étions deſcendus.

Nous n'étions entrés à Lyon que le 9 au ſoir, cependant Couthon nous a dénoncé le 11 comme des ſcélérats donnant l'exemple de la rebellion aux décrets de la Convention. Quand dans la poſition pénible où nous nous trouvions, nous euſſions été flattés des offres qu'on nous auroit faites de juſtifier notre conduite, cela ne pourroit pas être un crime ; car en préſence de nos juges nous aurions droit de faire entendre nos témoins, & l'interprétation que Couthon y auroit donnée ſeroit une atrocité digne du caractère de Richelieu ; mais ce qui prouve ſon acharnement, c'eſt qu'il a fait imprimer & afficher, pendant huit jours de ſuite à Lyon, après notre départ, l'arrêté du comité de ſalut public qui nous mettoit en arreſtation, & qu'il avoit eu l'indécence de ſolliciter en nous calomniant, quoiqu'il ſût bien qu'un décret de la Convention avoit anéanti cet arrêté.

Couthon eût mieux fait de s'occuper, en entrant dans Lyon le 9, du déſarmement des rebelles qui n'étoit pas commencé le 13, lors de notre départ, (il eût trouvé alors ſoixante mille fuſils) que de croire à de petites intrigues de notre part & de s'en occuper excluſivement.

Mais Couthon étoit mal entouré, il ne pouvoit voir que par les yeux d'autrui, & dans des circonſtances auſſi difficiles, il ne lui convenoit pas de ſe mêler d'affaires auſſi actives ou du moins cela ne convenoit pas aux intérêts de la république. Ce n'eſt pas Couthon qui a fait ſa miſſion, c'eſt Dulac, chef de ſon comité de ſûreté, un des fayétiſtes des plus réputés, ce ſont quelques intrigans peut-être ſoudoyés pour lui en impoſer, l'égarer, & qui, ſi la priſe de Lyon n'eût pas été décidée, ſeroient venus à bout de faire prendre des meſures capables de l'empêcher.

Nous rendons juſtice à Couthon, entraîné par des préventions artificieuſement nourries, toujours obſédé, jaloux peut-être de rendre un ſervice important, il a dépaſſé dans ſa colère patriotique toutes les convenances; nous lui pardonnons le mal qu'il a voulu nous faire, parce que nous penſons qu'il a cru faire le bien, & nous ne l'en eſtimons pas moins comme un bon citoyen.

Le comité, en nous dénonçant à la Convention, paroiſſoit avoir pris des inquiétudes ſur la ſortie des rebelles *que nous avions prévue*; ces inquiétudes ſe ſont groſſies, prolongées, on a cru y voir de la foibleſſe ou de la connivence *de notre part*; & pourquoi d'abord *de notre part* plutôt que de celle de nos autres collègues, puiſqu'ils étoient inveſtis des mêmes pouvoirs, puiſque c'étoit à eux comme à nous à s'y oppoſer? pourquoi la reſponſabilité d'une action purement militaire auroit-elle peſé ſur nous excluſivement & nullement ſur les généraux? depuis quand la *prévoyance* eſt-elle un crime? quel intérêt a-t-on eu de préparer les opinions de manière que ſi les rebelles Lyonnois n'euſſent pas été écraſés dans leur ſortie, comme ils l'ont été, c'étoit ſur nous & ſur nous ſeuls que ſeroit retombé le ſoupçon odieux de *trahiſon?* Quelle eſt donc cette manière de ſervir la République? & n'avons-nous pas le droit de nous vanter d'avoir été compris dans le

ſyſtème infernal de diffamation contre les patriotes? Il étoit naturel de *prévoir* que les ennemis cernés de toutes parts, mais n'ayant cependant que de foibles colonnes à renverſer, réduits aux abois, n'ayant pour perſpective que la guillotine, tenteroient un effort pour ſe ſauver à quelque prix que ce fût.

Il n'eſt pas inutile de rappeler encore ici quelques précautions que nous avions priſes pour empêcher la fuite des rébelles, ou du moins la rendre déſaſtreuſe pour eux, & comment cette ſortie qui leur a été ſi funeſte, s'eſt opérée.

Tous les rapports qui nous venoient de la ville, nous confirmoient dans cette opinion, il étoit naturel d'en faire *confidenciellement* part au comité chargé de la ſouveraine ſurveillance. Tout annonçoit que les rebelles tenteroient de s'échapper par Calvire pour ſuivre la route de Genève qui préſentoit le moins d'obſtacle; les émigrés domiciliés en Suiſſe avoient même tenté un effort vers Cluſe dans le Montblanc pour opérer une jonction, nous en avions également averti nos collègues au Montblanc & le général Kellermann qui les ont battus & mis en fuite.

Nous avions fait couper de fortes traverſes avec des retranchemens, le chemin de Saint-Clair, celui de Calvire & celui de la rive gauche de la Saône; nous avions fait faire des redoutes à toutes les enfou chures des chemins praticables, de manière que fût-il ſorti vingt mille hommes, toute l'armée auroit eu le temps de venir au ſecours de notre colonne avant que l'ennemi eût gagné une demi-lieue de terrein. *Laporte*, notre collègue, qui étoit attaché à la colonne de la guillotière prévenu par nous, avoit auſſi fait faire des retranchemens formidables aux Broteaux; nous avions invité le général Rivas, qui commandoit les colonnes où ſe trouvoient Couthon,

Châteauneuf & Meignet, de faire de même des retranchemens & des redoutes le long de ses colonnes; enfin nous avions envoyé dans le département de l'Ain, des officiers expérimentés pour s'emparer avec du canon & des troupes de réquisition des gorges de Saint-Rambert, de Nantua, & mettre en état de défense les forts l'Ecluse & Pierrechatel.

Nos collègues ne soupçonnoient pas même l'utilité de ces précautions; car ils ne s'en sont pas mêlés, & ne nous en ont jamais parlé, *il est vrai que la tactique est l'opium des insurrections populaires.*

Enfin les troupes de notre colonne furent sur pied toute la nuit du 8, & voici la lettre de l'adjudant-général Sandos, à Dubois-Crancé & Gauthier.

Les rebelles peuvent sortir quand ils voudront par Calvire, fussent-ils 20 mille, il n'en échappera pas un.

Signé, T. Sandos.

L'ennemi comprit bien qu'il seroit mal reçu de ce côté, il préféra de se rassembler *dans Vaize*, qui, comme vous voyez, *étoit bien à lui;* & de sortir par la colonne de l'autre côté de la Saône, où nos collègues avoient dû tout prévoir, Il perça cette colonne non sans essuyer un violent échec, & fut divisé en trois portions; une se porta vers Tarrare & fut écrasée par les détachemens du camp de Saint-Génis & de Grezieux, une autre se dirigea vers Villefranche, & reçut le même sort de la part des troupes de la colonne de la Duchere & des habitans des lieux circonvoisins, assemblés par le tocsin, qui l'entourèrent & la défirent dans un bois; enfin la troisième partie des rebelles, & c'étoit la plus forte, voulut passer la Saône au-dessous de Neuville, pour entrer dans l'Ain; mais nous avions eu la précaution de faire retirer tous les bateaux

ſur notre bord, & la colonne de Calvire qui les ſuivoit le long de la rive gauche les en empêcha, & paſſant elle-même la Saone au pont de Colonge, elle les coupa, les joignit à Montoux, & les écharpa de manière qu'il n'en perça qu'une vingtaine qui furent pris à Montuel, à Trevoux, à Bourg, & ramenés à Lyon. Voilà le réſultat de ce mouvement ſi naturel, & qui a paru ſi extraordinaire, qui a inſpiré tant d'inquiétudes & d'injuſtes défiances, réſultat qui prouve que la fermeté & la prudence que nous avions manifeſtées pendant le cours du ſiège, ne nous ont jamais abandonné.

Après avoir prouvé que les reproches de lenteur qui nous ont été faits au ſujet du ſiége de Lyon, n'ont jamais été dirigés contre nous, que nous avons au contraire employé toutes les reſſources de l'art & du patriotiſme pour l'accélérer, il nous ſera permis ſans doute d'obſerver à la Convention nationale, que ce n'eſt pas ſans deſſein prémédité que les intrigans qui ſe gliſſent par-tout, ont cherché & ſont parvenus à nous rendre ſuſpects. Un premier effet de leur manœuvre a été de nous faire rappeler le 6 octobre, époque à laquelle nous avions lutté pendant cinquante-huit jours contre tous les efforts des rébelles; nous les avions réduits à la plus extrême famine, & nous touchions au moment de voir toutes nos opérations couronnées du ſuccès le plus complet.

Le 8, Offélin, que vous venez de mettre en état d'accuſation pour avoir entretenu des relations avec les émigrés, & favoriſé leur réſidence ſur le territoire de la République, demandoit déja que nous fuſſions arrêtés pour n'avoir pas ſatisfait à votre décret de rappel qui n'a pu nous arriver à Lyon par le courier extraordinaire que le 9 à dix heures du ſoir; certes! cet acharnement à nous trouver des torts, cette précipitation à nous priver de notre liberté,

vous prouveront que notre présence devant Lyon n'étoit pas seulement onéreuse aux rebelles qui avoient pris les armes dans cette ville, mais qu'elle fatiguoit également les partisans de l'aristocratie & du fédéralisme; encore une fois, n'est-ce pas aux rapports de pareils gens que nous devons attribuer cette dénonciation, qui vous a déterminé le 13 à confirmer l'arrêté du comité de salut-public, portant ordre de nous arrêter? Oui, Citoyens, plus nous y réfléchissons & plus nous sommes convaincus que cet acte de sévérité que vous vous êtes empressé d'annuller dès que vous avez été mieux instruits, est encore l'effet de l'intrigue & de la malveillance.

C'étoit inutilement que l'on avoit promis 100 mille écus aux lâches qui nous assassineroient, il falloit employer un dernier moyen dans le sein même de la Convention, c'étoit de nous rendre suspects aux députés les plus patriotes & aux Républicains les plus zélés.

Billaud Varennes a dit que Dubois-Crancé réunissoit les fonctions & les émolumens de représentant du peuple & de général; Billaud-Varennes ne connoissoit pas la vérité, jamais Dubois Crancé n'a cumulé deux traitemens, il a touché celui que la loi lui accorde, comme ayant l'option en qualité de général de brigade & sur *pied de paix*, il est facile de le vérifier au bureau des inspecteurs & au trésor national.

Quant aux fonctions de général le fait n'est pas plus exact; chaque colonne avoit son chef, c'étoit Dumuy qui commandoit le tout sous les ordres de Kellermann, après lui Coustard, après Coustard Lestrade a été appelé sous les ordres de Doppet, & Dubois-Crancé interpelle tous ses collègues, toute l'armée de dire s'il a usurpé les droits de personne; il n'a fait que des réquisitions comme représentant du peuple & le service aux batteries comme soldat.

Il eſt bien vrai que les Lyonnois furieux du caractère que montroient les repréſentans du peuple & profitant du ſilence de la Convention, avoient débité par-tout, comme on le verra par leurs procès-verbaux, que c'étoit une vengeance perſonnelle, une querelle particulière de la part de Dubois-Crancé. *Qui êtes-vous?* diſoient-ils aux troupes, *vous êtes les ſoldats d'un brigand, de Dubois-Crancé, vous n'êtes pas les troupes de la République?* Il eſt ſingulier que Billaud-Varennes ait été ſans s'en douter, l'écho des libelles des Lyonnois, & que ce prétendu motif ait été la cauſe d'une grave inculpation.

Billaud a dit qu'il avoit trouvé Dubois-Crancé ſur la liſte des officiers-généraux employés à l'armée des Alpes, ſans doute, il eſt ſur cette liſte, parce qu'il y étoit l'an dernier, parce qu'il faut bien qu'il ſoit claſſé quelque part, parce qu'on n'eſt pas *deſtitué* pour être repréſentant du peuple, parce qu'après ſa miſſion un député doit reprendre les fonctions qu'il rempliſſoit auparavant; mais a-t-il touché d'autres appointemens que ceux que la loi lui accorde? non, on ne le prouvera pas; a-t-il exercé les fonctions de ſon grade? non; a-t-il obtenu quelque grace, quelque place au choix? non; il n'a jamais avancé que par ancienneté; il n'a pas même réclamé ſon tour pendant ſa miſſion, quoique le plus ancien général de brigade de l'armée; & il en eſt parmi ceux qui l'ont accuſé qui n'en diroient pas tant; que notre collègue Albitte, par exemple, juſtifie de l'ancienneté de ſervice militaire qui lui a fait obtenir ſon grade d'adjudant-général?

S'il reſtoit quelques doutes à Billaud-Varennes, qu'il liſe la lettre que nous écrivions au comité de ſalut public, le 3 juillet, & il verra que Dubois-Crancé, bien loin de vouloir cumuler deux fonctions, ſolliciter des grades, s'eſt remplacé lui-même par un autre dans l'armée des Alpes.

Il eſt bien cruel ſans doute pour les individus, & il eſt peut-être bien déſavantageux à la choſe publique que des hommes inveſtis d'une grande confiance comme d'un grand pouvoir, croient ſur parole & dénoncent ſans preuves. La calomnie même involontaire laiſſe toujours une tache dont peuvent profiter les intrigans; & qui eſt-ce qui y perd? ce n'eſt pas l'homme pur & tranquille ſur ſa conduite paſſée, c'eſt la République; parce que cet homme n'a plus les mêmes moyens de faire le bien.

Enfin, on a imprimé, colporté avec affectation une phraſe tronquée de notre dernière lettre au comité & l'on en a fait contre nous un chef d'accuſation.

Voici cette phraſe très-républicaine & telle qu'elle a été écrite : nous parlions de notre rappel & nous diſions :

Nous ſavons que vous avez chargé nos collègues d'examiner notre conduite, c'eſt ce que nous demandons & ce que l'on devroit toujours faire même au ſein de la victoire. La République eſt donc aſſiſe ſur des baſes inébranlables, puiſqu'aucune conſidération même de circonſtance ne peut atténuer ſa juſtice.

On a eu l'infamie de nous prêter à la place de cette phraſe, la ſuivante:

La République eſt donc bien forte, puiſqu'elle oſe renverſer un repréſentant du peuple de deſſus ſon char de triomphe.

Nous laiſſons à juger des intentions de ſemblables rédacteurs : voilà de ces coups de poignard qui percent bien avant dans le cœur, car le public croit auſſi ſur parole; il ne vérifie pas les faits, & il condamne ſouvent ce que mieux inſtruit il auroit approuvé. Nous ne rele-

verons pas les diatribes de notre collègue Audouin : il a pu être trompé ſur les lieux & les choſes ; mais il ne devoit pas *annoblir* ſon collègue Dubois-Crancé auſſi roturier que lui, exprès pour l'avilir & le rendre ſuſpect ; il ne devoit pas ſur un ſoupçon dévouer à la guillotine des collègues, au moins auſſi montagnards que lui. Qu'Audouin liſe ce mémoire, & il ſe convaincra qu'il a été ſans s'en douter l'agent d'une intrigue, & que ce n'eſt pas ainſi qu'un journaliſte patriote doit ſervir la République.

CITOYENS,

Vous avez vu dans quelle pénible ſituation nous avons été conſtamment pendant les cinq mois qu'a duré notre miſſion.

Nous avons trouvé le fédéraliſme remuant les reſſorts les plus actifs pour ſe développer ; par-tout les opinions étoient corrompues, par-tout la guerre civile ſecouoit ſes brandons : c'en étoit fait de la République ſi le midi eût complétement arboré cet étendard ; avec de très-petits moyens nous avons fourni des ſecours contre les Eſpagnols & les rébelles de la Vendée ; nous avons coupé le nœud du fédéraliſme dans l'Isère, la Drôme, l'Ain & le Montblanc ; nous avons ſéparé de Lyon, point central de rebellion, Marſeille & le Jura ; nous en avons impoſé au Gard, à l'Aude, à l'Hérault ; nous avons contenu les départemens coaliſés des Hautes & Baſſes Alpes ; nous avons contribué à repouſſer les Piémontais, battre les Marſeillais, prendre leur ville, réduire celle de Lyon & détruire les rebelles ; nous avons combiné, & exécuté ces plans ſous une effrayante reſponſabilité, car nous réſiſtions aux ordres du miniſtre & du comité de ſalut public ; nous étions dénoncés par tous les départemens, par nos collègues mêmes envoyés dans le

Gard & les Pyrénées qui nous croyoient des torts; au moindre échec nous étions réputés criminels & punis comme tels. Soyez sûrs que des caractères moins fermes, moins calmes dans leur conscience eussent reculé à l'aspect de cet affreux précipice. Nous n'étions pas rigoureusement obligés à faire tant de choses, en cédant à différens ordres, à diverses réclamations, nous soulagions notre responsabilité; mais nous le sentions vivement, nous perdions la République; son salut a été notre boussole, & croyez que nous n'aurions pas fait tant d'actions qui compromettoient plus que nos têtes, notre honneur, si nous n'avions pas été convaincus que quatre ans d'estime publique bien prononcée nous eussent servi de sauve-garde contre des préventions qui, au premier aspect, auroient paru fondées.

Jugez quelle trace profonde a laissé dans nos cœurs le soupçon, dont, malgré nos succès, nous avons été enveloppés pour une simple tracasserie d'amour-propre, que les intrigans savent si facilement mettre en jeu, surtout quand ils ont à faire à des ames pures & republicaines.

Nous nous sommes dit : quoi ! la Convention ne se doutoit pas même de nos efforts; & qu'eût-ce donc été si nous avions essuyé des revers ?

Mais vous serez justes, citoyens, vous donnerez un exemple d'encouragement nécessaire à quiconque seroit placé dans une position semblable a la nôtre; vous sentirez que la République peut encore se trouver en danger, qu'il faut quelquefois des actes réitérés d'un dévouement absolu pour la sauver; & quand vous aurez médité ce mémoire, quand vous aurez lu les pièces à l'appui, vous déclarerez solemnellement que nous avons bien servi la patrie.

P. S. Nous avons cru de notre devoir comme de notre intérêt d'éclairer l'opinion publique, sur les faits qui ont accompagné notre mission aux Alpes, faits qui doivent un jour trouver place dans l'histoire de la révolution, car il faut que nos arrières-neveux sachent bien que le système du fédéralisme des corps administratifs, n'étoit point une chimère, qu'il a failli perdre la République à sa naissance en détruisant les bases essentielles de l'égalité & de la représentation nationale; enfin que dans un gouvernement purement démocratique, le piège dont les bons citoyens auront dans tous les temps le plus grand besoin de se garantir, est celui auquel la France vient d'échapper, qui tendoit à dépouiller le peuple de ses droits & de sa souveraineté, pour en faire le patrimoine de quelques familles privilégiées.

Nous pensons avoir prouvé à la Convention Nationale, investie d'une grande confiance, la nécessité de prendre les mesures les plus efficaces, pour que des projets aussi liberticides ne puissent jamais être renouvellés, & pour que la prochaine législature ne soit pas composée de sourds conspirateurs qui dévoueroient infailliblement à la hache du bourreau les meilleurs patriotes, & sur-tout ceux qui ont voté la mort du tyran.

Enfin, nous croyons avoir démontré qu'il falloit par-tout se tenir en garde contre les intrigans, qui cachent leur aristocratie sous le masque du patriotisme, pour avoir plus de facilité de diviser les bons citoyens, d'exciter entre eux la méfiance, de surprendre aux représentans du peuple des dénonciations contre leurs collègues, & leur enlever à tous cette confiance si nécessaire pour opérer le bien.

Les pièces importantes que nous publierons à l'appui de ce rapport, formeront un volume considérable; mais, pressés de nous justifier sur des inculpations qui ont déja

trop long-temps pesé sur nos têtes, nous nous sommes vus dans la nécessité de faire paroître ce rapport & de produire ensuite les pièces à l'appui.

Nous nous bornons à y joindre un tableau des forces qui étoient devant Lyon, à l'époque du 28 septembre, & après l'arrivée si long-temps attendue des réquisitions du Puy-de-Dôme & de la Haute-Loire, on verra que l'effectif n'étoit que de 21261 hommes, de troupes de lignes de volontaires & de réquisition.

Signé, DUBOIS-CRANCÉ & GAUTHIER.

DE L'IMPRIMERIE DE LA CONVENTION.

ARMÉE DES ALPES SUR LYON.

Situation et appel du 28 septembre 1793, l'an deuxième de la République française, une et indivisible.

BATAILLONS ET REGIMENS.	EMPLACEMENS.	EFFECTIFS	PRÉSENS AUX DRAPEAUX.	A L'HÔPITAL DU LIEU.	AUX HÔPITAUX EXTERNES.	CONGÉS OU PERMISSIONS.	DÉTACHÉS.	PRISONS.	NOMBRE ÉGAL A L'EFFECTIF.	MANQUENT A L'APPEL.	CHEVAUX. EFFECTIF.	CHEVAUX. PRÉSENS.	CHEVAUX. DÉTACHÉS.	CHEVAUX. MALADES.	NOMBRE ÉGAL A L'EFFECTIF.	OBSERVATIONS.
5e. Bataillon de Grenadiers	Camp de Calvire	509	409	63	30	......	......	7	509							
2e. Bataillon du 23e. régiment	Idem	635	427	59	23	1	120	5	635	2						
1 Bataillon de Loir et Cher	Camp de Saint-Genis-Laval	448	348	......	100	......	......	......	448							
1 Bataillon de la Charente	Pont d'Al.	468	306	......	108	......	54	......	468							
1 Bataillon de Grenadiers de Rhône et Loire	Idem	612	602	......	9	1	......	......	612							
1 Bataillon de Grenadiers de la Côte d'Or	Idem	604	493	......	91	20	......	......	604							
3e. Bataillon de l'Isère	Idem	708	622	......	84	......	......	2	708							
1 Bataillon de l'Aude	Idem	741	579	6	40	......	113	3	741							
1 Bataillon de la Nièvre	Idem	600	[illegible]	2	29	......	53	......	600							
Gardes Nationales de Saône et Loire	Au pont de la Pape et quartier général	402	330	34	3	......	35	......	402							
4 Compagnies Lionnoises	Une à Neuville, et 3 à Fontaine	207	195	8	3	1	......	......	207							
Compagnie d'Ouvriers, N°. 3	Camp de Calvire	75	64	2	9	......	......	......	75							
Détachement des Grenadiers de l'Ain employé aux travaux du génie	Idem	114	110	4	......	......	......	......	114							
4e. Division d'Artillerie	Idem	348	218	5	18	......	117	......	348							
Canonniers des Hautes-Alpes	Idem	66	58	7	1	......	......	......	65							
5e. Régiment de Cavalerie	Idem	230	93	10	......	......	127	......	230	......	232	96	128	8	232	
Compagnie des Guides	Quartier général	30	13	1	......	......	16	......	30	......	31	15	16	......	31	
2e. Bataillon de Chasseurs de l'Arriège	Camp de Saint-Genis-Laval	697	330	2	68	......	294	3	697	ab.sens per.						
6e. Bataillon Gardes-nationales, requises du Puy-de-Dôme	Camp de Calvire	467	460	......	6	1	......	......	467	Id. 29						
7e. Bataillon, idem	Idem	588	582	......	4	2	......	......	588	Id. 2						
8e. Bataillon, idem, du district de Riom, département idem	Idem	674	564	......	6	......	4	......	574	Id. 13						
1er. Bataillon de l'Arriège	Camp de Limonay-Craponne	671	601	......	68	......	......	2	671							
3e. Bataillon de la Drôme	Craponne	564	520	......	43	......	......	1	564							
1e. Bataillon des Gravilliers	La Duchère	301	206	......	95	......	......	......	301							
Bataillon de Mayenne et Loire	Près, idem	212	212	......	......	......	......	......	212							
1e. Bataillon de la Côte d'Or	Ecully	342	342	......	......	......	......	......	342							
8e. Bataillon Gardes nationales de la Côte d'Or	Près la Duchère	711	535	1	12	1	112	......	711							
2e. Bataillon Gardes nationales de Saône et Loire	Maison de Bon, au Puy-d'Or	1,011	644	......	51	98	218	......	1,011							
2e. Bataillon, idem	La Duchère	1,028	829	7	34	......	158	......	1,028							
Gardes nationales de Rhône et Loire, non organisées	Limonay, St.-André, St.-Cir, et près la Duchère	1,009	714	......	10	3	282	......	1,009							
Compagnie Lyonnoise, dite du Forez	Maison Jognaud	34	23	......	......	11	......	......	34							
Artillerie du 2e. régiment	La Duchère	10	10	......	......	......	......	......	10							
1e Régiment d'Hussards	La Tour	112	106	......	5	1	......	......	112	......	112	112	......	......	112	
Gendarmerie nationale	Maison-blanche	65	61	......	3	1	......	......	65	......	65	......	......	......	65	
5e. Régiment de Cavalerie	Lymouey	51	48	......	......	......	1	2	51	......	51	50	1	......	51	
Garde nationale du district de Villefranche	Collonge	178	169	9	......	......	......	......	178	5						
1er. Bataillon du Gard	Camp de la Guillotière	777	557	65	......	......	155	......	777							
2e. Bataillon de l'Ardèche	Idem	1,009	817	9	75	3	102	3	1,009							
7e. Bataillon des Côtes maritimes	Charpennes	1,028	885	......	138	5	......	......	1,028							
1er. Bataillon franc de la République	Camp de la Guillotière	932	772	94	55	......	6	5	932							
1e. Bataillon des Grenadiers de Paris	Idem	216	216	......	......	......	......	......	216	ab.sans per.						
Garde nationale de Grenoble	Idem	518	438	......	20	33	57	......	518	107						
Gardes nationales de Vienne	Villeurbanne	573	543	......	......	8	22	......	573	10						
Gardes nationales de l'Ardèche	A la Guillotière	489	479	5	......	5	......	......	489							
Gardes nationales de l'Isère	Aux fermes S.-Antoine, etc.	904	500	18	16	......	369	1	904							
7e. Compagnie de Pionniers	Maison Berdin	64	60	3	......	......	1	......	64							
4e. Compagnie de Pionniers	Maison Charlet	99	69	30	......	......	......	......	99							
Gardes nationales de Saint-Etienne	Charpennes	1,200	1,200	......	......	......	......	......	1,200							
Gardes nationales de la Haute-Loire	Broe	500	500	......	......	......	......	......	500							
Compagnie Fichet	Moulin-à-Vent	38	38	......	......	......	......	......	38							
Gardes nationale de	Venissieux	1,000	1,000	......	......	......	......	......	1,000							
Artillerie de différens corps	Camp de la Guillotière	318	318	......	......	......	......	......	318	......	118	114	2	2	118	
Cavalerie du 5e. régiment	Aux Tournelles	113	104	3	4	......	2	......	113	1	383	227	56	......	883	
9e. Régiment de Dragons	A la Guillotière	373	318	......	......	......	55	......	373	......	26	26	......	......	26	
Gendarmerie nationale	Quartier général de la Ferrandrie	26	26	......	......	......	......	......	26	......	70	70	......	......	70	
Artillerie légère	Camp de la Guillotière	32	32	......	......	......	......	......	32							
	TOTAUX...	25,661	21,261	447	1,251	195	2,473	34	25,661	171	1,095	883	203	10	1,096	

Fait au quartier général de la Pape, le 29 septembre 1793, l'an deuxième de la République, une et indivisible. *Certifié conforme aux états envoyés par les Chefs des Corps.* L'Adjudant-général chef de brigade, THS. SANDOS.

Compte rendu par Dubois-Crancé.